Niveau(x) d'enseignement: 2
Numéro EDUQ : 8370456
Centre d'intérêt: 430

Pelletier, Guy.

Faire garder nos enfants... : une enquête sociologique réalisée auprès de parents d'enfants d'âge préscolaire de la rive-sud de Montréal / Guy Pelletier. -- Montréal : Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, [1983?].
vi, 192 p. ; 26 cm.

Bibliogr.: p. 153.

ISBN 2-920298-11-9

Cote Dewey: /
Cote LC: /

Descripteur(s): *Garderie *Attitude des parents *Opinion des parents *Caractéristiques socio-économiques *Questionnaire *Préscolaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Université de Montréal (Québec) Centre de sondage

Identificateur(s) de sujet: *Garde des enfants *Caractéristiques des parents

Le volume tente de mieux cerner le phénomène de la garde des enfants, tel qu'il apparaît du point de vue parental. Suite à une enquête, l'auteur, dans un premier chapitre, trace un bilan de la situation actuelle (durée de la garde, nature, motifs, etc.). Il examine par après les opinions des parents et leurs attitudes à l'égard des garderies. Deux chapitres étudient ensuite certains aspects de la garde en garderie puis de la garde par gardienne. Enfin, un cinquième chapitre examine certaines données recueillies lors d'un sondage effectué par l'Université de Montréal.

L'enquête a été réalisée à l'été 1982 auprès de personnes ayant au moins un enfant âgé de 5 ans ou moins. A partir d'un échantillon de 3064 numéros de téléphone, une enquête a été menée auprès de 308 personnes domiciliées sur la Rive sud de Montréal. Le questionnaire utilisé lors des entrevues téléphoniques est reproduit en annexe. Par ailleurs, le volume fait état d'un sondage omnibus universitaire réalisé au printemps 1982 auprès de 2051 personnes par le Centre de sondage de l'Université de Montréal. Une question portait sur l'attitude à l'endroit des services de garde.

La majorité des parents interrogés (78,2) font garder leurs enfants. Dans 51,7% des cas, cette garde est régulière, c'est-à-dire une journée et plus par semaine. La durée de la garde est principalement associée au revenu familial: les ménages dont le revenu est plus élevé font davantage garder leurs enfants. La principale raison de la garde de longue durée est le travail des parents; les principales raisons de la garde occasionnelle sont le magasinage et les loisirs. La garde

occasionnelle s'effectue généralement à domicile, plus la durée de la garde s'accroît, plus elle a lieu à l'extérieur du domicile.

Type de document : r
Région(s) administrative(s) : 062
Notice(s) connexe(s) : 8327019?
Auteur de l'analyse : ar

E D U Q 8370456

Guy Pelletier

Faire garder nos enfants ...

E D U Q 8370456

FAIRE GARDER

NOS ENFANTS...

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA COUVERTURE:
M. PIERRE ZWOLINSKI

PRODUCTION: DIRECTION DES COMMUNICATIONS
UNIVERSITE DE MONTREAL

Ce rapport a été publié grâce à une subvention
du fonds FCAC pour l'aide et le
soutien à la recherche

ISBN 2-920298-11-9

DEPOT LEGAL: 1er TRIMESTRE 1983
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA

FAIRE GARDER NOS ENFANTS...

UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE REALISEE AUPRES DE PARENTS D'ENFANTS D'AGE PRESCOLAIRE DE LA RIVE-SUD DE MONTREAL

GUY PELLETIER

FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION

UNIVERSITE DE MONTREAL

RR 003

CONCEPTION GRAPHIQUE DE LA COUVERTURE:
M. PIERRE ZWOLINSKI

PRODUCTION: DIRECTION DES COMMUNICATIONS
UNIVERSITE DE MONTREAL

Ce rapport a été publié grâce à une subvention
du Fonds FCAC pour l'aide et le
soutien à la recherche

ISBN 2-920298-11-9

DEPOT LEGAL: 1er TRIMESTRE 1993
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU CANADA

A

MATHIEU
LAURENCE
GUILLAUME

aux enfants d'ici
et de là ...

Table des matières

	Page
EN GUISE D'INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER - L'ETAT ACTUEL DE LA GARDE	9
La garde des enfants...	13
Une question de durée...	15
Une question de raisons...	19
... et une question de choix	23
Les faits saillants	39
CHAPITRE 2 - LES OPINIONS DES SUJETS FACE A QUELQUES QUESTIONS CONCERNANT LES GARDERIES	41
Des garderies, des garderies...?	43
Garderie et gardienne	49
Des garderies, pourquoi?	55
Le financement des garderies	65
Le financement des garderies, une option éducative?	77
Les faits saillants	81
CHAPITRE 3 - LA GARDE EN GARDERIE	85
Les résultats	87
Les faits saillants	91
CHAPITRE 4 - LA GARDE PAR GARDIENNE	93
La garde par gardienne, un premier regard	97
Une satisfaction certaine	107
Un travail particulier	111

Une question d'âge 115
Plus d'un quart de million de dollars 117
Les faits saillants 121

CHAPITRE 5 - REGARD SUR UN AUTRE SONDAGE 123

EN CONCLUSION... 137

REFERENCES 151

APPENDICE A - Echantillonnage et échantillon 155

APPENDICE B - Le questionnaire 167

APPENDICE C - Analyse de fréquences sur le questionnaire 179

En guise d'introduction

Il y a de cela maintenant quelques années, je feuilletais dans une bibliothèque gouvernementale un rapport d'étude qui venait tout juste de paraître et dont le sujet avait attisé ma curiosité. La lecture de ce rapport, intitulé modestement Rapport du comité interministériel sur les services d'accueil à la petite enfance (1972), me faisait rentrer de plein pied dans l'univers de la réflexion gouvernementale sur la garde des enfants, réflexion élaborée par des acteurs de l'antichambre du pouvoir. Comme son nom l'indique, ce comité avait été mandaté par l'Assemblée nationale pour faire le point sur la question de la garde des enfants. Une question fort complexe, particulièrement parce qu'elle occasionnait un enchevêtrement de juridictions entre les deux plus imposants ministères du gouvernement québécois, celui des Affaires sociales et celui de l'Éducation. Quiconque a déjà oeuvré au sein d'un appareil gouvernemental, connaît bien l'anxiété métaphysique de deux organigrammes qui s'interpénètrent et jouent à la théorie des ensembles. On réglera d'ailleurs ultérieurement ce problème en créant un troisième organigramme qui jouera au bébé-éprouvette en se promenant d'un organisme gouvernemental à l'autre. Oui, il s'agit bien de l'Office des services de garde à l'enfance.

Un comité interministériel comme celui qui étudia la question de "l'accueil à la petite enfance" possède un niveau de ressources à faire frémir plus d'un chercheur. Ce comité réalisa une première synthèse de différents travaux et commanda un certain nombre d'études sur la question. De telle sorte, qu'il n'est certainement pas présomptueux de croire que ce rapport constituera une référence historique importante sur le sujet et qu'on y référera assez fréquemment dans l'avenir (en tout cas, moi j'en

ai parlé à plusieurs reprises). À noter que ce rapport contient au moins deux "curiosités" remarquables. La première est le savant débat entre ce qui relève "de la garde" des enfants et de ce qui relève "de l'éducation" des enfants. Anagrammes qu'il faut lire de la façon suivante "ce qui appartient au ministère des Affaires sociales" et "ce qui appartient au ministère de l'Éducation". À cet effet, il est toujours fort intéressant de savoir à quel âge un enfant est "éducable", aucun parent est insensible à une telle information. La deuxième "curiosité" est la crainte fort honorable de voir les femmes quitter leur maison et envahir le marché du travail si jamais il y avait un réseau de garderies bien organisées et accessibles. Compte tenu que le Conseil du statut de la femme siégeait aussi sur ce comité, il y a certaines remarques qui marquent.

Toutefois, personnellement, ce qui m'a le plus "inquiété" à l'époque est ce petit bout de phrase *"gardé dans des conditions peu connues et non-contrôlées"*. Cette petite phrase formulée d'une façon quasi-anodine concernait le vécu quotidien de ce qu'on estimait d'une façon conservatrice à pas moins de 130 000 enfants âgés de moins de six ans. Or, 130 000 enfants à l'époque, cela correspondait par rapport à l'ensemble des enfants québécois de cette catégorie d'âge à un enfant sur quatre. Il y avait donc le quart d'une génération d'enfants qui se faisait garder au Québec dans des conditions "peu connues". On savait approximativement quelles étaient les conditions de garde dans les garderies mais au-delà de cela, c'était le néant, le vide... Cette idée m'a toujours obsédé. Comment cela se fait-il qu'un nombre aussi considérable d'enfants qui se font garder régulièrement n'intéresse pratiquement personne et peu

d'organismes gouvernementaux. Encore aujourd'hui, c'idée m'obsède. Le plus récent estimé sur la garde des enfants au Québec (Statistique Canada, 1982) fixe à 229 602 enfants de 0 à 5 ans ceux qui se font garder régulièrement et à 56 109 autres ceux qui se font garder occasionnellement. Cela n'aide pas mes obsessions.

De fait, ce que je trouve le plus inexplicable, c'est le manque d'informations, de données fiables sur le sujet. En glanant patiemment, nous réussissons à découvrir quelques documents locaux ou régionaux qui datent le plus souvent de plusieurs années et qui ont exploré certains aspects de la question. Je n'ai à ce jour trouvé aucune étude d'envergure qui ait exploré systématiquement et avec rigueur le sujet.

L'argument le plus souvent utilisé pour justifier cette carence d'informations est, qu'après tout, la garde des enfants, cela relève de la responsabilité des parents. A ce niveau, les automobiles relèvent aussi de leur propriétaire, mais cela n'empêche pas l'existence d'un code de la route. Mais ceci étant dit, je ne voudrais pas me faire le propagandiste d'un appareil d'Etat qui contrôle chaque détail de la vie quotidienne. Par contre, je trouve gênant qu'un Etat qui se reconnaît certaines responsabilités en matière d'éducation et de protection des droits des citoyens, et particulièrement des jeunes enfants, ne possède pas plus d'informations sur un énèvement aussi majeur que celui de la garde régulière des enfants. En tant que citoyen de cet Etat, le sujet est loin de m'indifférer...

Evidemment, l'étude qui serait susceptible de vraiment bien explorer le sujet est une recherche d'envergure qui nécessiterait des ressources appropriées. Ce genre de ressources que seul un organisme gouvernemental peut posséder. Pour notre part, nous avons tenté d'explorer certains aspects de la question qui nous préoccupent. D'ailleurs, voici *Faire garder nos enfants...*

Faire garder nos enfants... a été réalisé avec des ressources très réduites. Pourtant, mener à terme une telle recherche nécessita un travail colossal. En effet, *Faire garder nos enfants...* est le résultat d'une enquête sociale réalisée auprès de plus de 300 parents ayant des enfants d'âge préscolaire. Or, pour constituer un échantillon possédant ces caractères, il faudra tirer aléatoirement un échantillon initial de plus de 3 000 citoyens. Et c'est ainsi qu'il aura fallu composer des milliers d'appels téléphoniques. De plus, un nombre fort important de numéros furent le sujet de multiples appels à différentes heures de la journée. *Faire garder nos enfants...* c'est le plus souvent pour des raisons de travail et cela se traduit par une absence prolongée du domicile. Réaliser cette recherche nécessita une obstination permanente. Peut-être qu'il n'y a rien de telle que l'obsession pour soutenir l'obstination, mais chose certaine, dans ce cas-ci, il y avait ces enfants... Il y a ces trois coquins avec qui je dois négocier avec ma compagne un habitat et partager tout, y compris mes livres et mes feuilles d'informatique. Il y a ces dizaines d'enfants de la garderie qui vous réquisitionnent quotidiennement dès le premier regard pour une nouvelle aventure. Et il y a finalement, cet enfant aux yeux tristes dont je ne

saurai jamais le nom, que je croisais régulièrement avec sa gardienne, une dame d'un certain âge visiblement bien las "d'élever" les enfants. Ils s'asseoyaient régulièrement tous les deux sur un banc du parc et, placidement, regardaient jouer les enfants de la garderie d'en face. Jamais je n'oublierai les yeux de cet enfant-là...

Faire garder nos enfants... est une enquête qui nous fournit un petit éclairage de la garde des enfants du point de vue parental. Le premier chapitre trace un bilan de la situation actuelle de la garde des enfants sur la Rive-sud de Montréal. Quelle est la durée de la garde, sa nature, ses motifs, autant de sujets qui sont explorés dans cette partie du rapport.

Le deuxième chapitre révèle les opinions des personnes interviewées à l'égard de plusieurs questions concernant les garderies. Un petit chapitre qui saura certainement intéresser les lecteurs préoccupés par ce sujet.

Les chapitres trois et quatre étudient respectivement certains aspects de la garde en garderie et de la garde par gardienne. Certains résultats sont particulièrement révélateurs.

Le cinquième chapitre explore succinctement les résultats d'un autre sondage réalisé à la même époque et dont certaines données constituent un complément intéressant à la présente étude.

Chapitre 1

L'état actuel de la garde

Dans le but de tracer un portrait de la situation de la garde des enfants au Québec au seuil des années 1980 et à défaut de n'avoir aucune information un tant soit peu exploratoire et récente sur le sujet de la part des différents organismes gouvernementaux, nous avons procédé avec des moyens économiques limités à une enquête sociologique auprès des parents ayant un ou des enfant(s) d'âge pré-scolaire (5 ans ou moins) résidant sur la rive-sud métropolitaine.

Les sujets qui ont participé à l'enquête ont été sélectionnés d'une façon aléatoire à l'aide du bottin téléphonique de cette région [1]. Plusieurs facteurs ont milité pour le choix de cette région. En premier lieu, elle était d'un accès économique pour l'enquête. De plus, elle contient un ensemble de caractères socio-économiques et urbains relativement diversifiés. Finalement, cette région avait déjà fait l'objet de deux autres enquêtes sur le sujet.[2]

L'échantillon est composé de 308 sujets demeurant dans cette région et ayant au moins un enfant de cinq (5) ans ou moins. Nous étudierons dans les prochains paragraphes quels sont l'importance, la nature et les types de services de garde qu'utilisent ces parents pour répondre à leurs besoins.

---

1 Le lecteur intéressé à obtenir plus d'informations sur l'échantillonnage de ce sondage est invité à consulter l'appendice A.

2 BELANGER, D., LEDUC, M. (1977) La garde de jours des enfants d'âge préscolaire dans la région 6C. Rapport de recherche, Centre des services sociaux Richelieu, 194 p.

LASVERGNAS-GREMY, I., LALONDE-GRATTON, M., BELLAVANCE, G. (1981) Travailler juste pour payer la garderie. Regroupement des garderies de la région 6C, 139 p.

Tableau 1

L'importance de l'utilisation d'un service de garde chez les sujets (N= 308)

FAIT GARDER SES ENFANTS	78,2	5 jours	21,1	39,6	27,0	51 %
		4 jours	3,6		4,6	
		2-3 jours	8,4		10,8	
		1 journée	6,5		8,2	
		Quelques heures	38,6		49,41	49,4
NE FAIT PAS GARDER SES ENFANTS	21,8		21,8		-	-
	100 %		100 %		100 %	100 %

La garde des enfants...

L'Office des services de garde à l'enfance estimait à l'automne 1982, lors de sa consultation sur son plan quinquennal, aux environs de 51% les enfants d'âge pré-scolaire de la rive-sud de Montréal qui étaient gardés régulièrement ou occasionnellement en raison de diverses activités des parents [1]. Au sein de notre échantillon, 78,2% des sujets nous ont déclaré qu'ils faisaient garder leurs enfants sur une base régulière ou occasionnelle. La différence observée de pourcentage tient probablement à ce que l'estimation de l'OFSG utilise comme dénominateur la journée (p. 91) et qu'elle semble sous-estimer l'importance de la garde occasionnelle qu'elle fixe à 10% pour les enfants de 0 à 5 ans (p. 91). Pour notre part, et en fonction de cette étude nous avons considéré la garde même si elle ne s'effectuait que quelques heures par semaine ce qui nous permet une mesure plus précise de l'importance de ce phénomène.

Donc, un peu plus des trois-quarts des sujets déclarent faire garder leur(s) enfant(s) d'âge pré-scolaire. Toutefois, ces derniers les font garder suivant des durées variables, des modes de garde divers et pour des raisons différentes. C'est ce que nous allons décrire dans les prochains paragraphes.

Face à l'étendue de la durée de garde, l'étude du tableau 1, nous révèle que parmi les 78,2% des parents qui font garder chaque semaine leur(s) enfant(s), près de la moitié (49,4%) le font pour quelques heures seulement.

(1) Office des services de garde à l'enfance
La consolidation et le développement des services de garde à l'enfance 1983-88. octobre 1982, 97 p. Réf. p. 8

Tableau 2

La durée de la garde suivant la principale occupation des sujets

	Emploi temps complet (N.102)	Emploi temps partiel (N.33)	Soins du ménage (N.89)	Chômage et autres (N.16)	Total 100% (N.240)
4-5 jours	65,7%	15,2%	1,2%	18,8%	31,7%
1-3 jours	14,7	60,7	11,2	6,3	19,1
Quelques heures	19,6	24,2	87,6	75,0	49,2

V^1 = 0,48

N.B. 77,2% des sujets sont des femmes.

(1) Au sujet du symbole V qui apparaît sur plusieurs tableaux, consulter l'appendice A.

8,2% pour une journée, 10,8% pour deux ou trois jours, 4,6% pour quatre jours et finalement 27% pour cinq jours, soit l'équivalent de la semaine habituelle d'un travail à temps complet. En définitive, si 49,4% des sujets qui utilisent des services de garde le font à raison de quelques heures par semaine, 51,6% le font pour une journée complète et plus.

Si nous considérons l'ensemble des sujets de notre échantillon (N = 308), 21,8% d'entre eux ne feraient jamais garder leurs enfants, 38,6% les feraient garder uniquement quelques heures par semaine et finalement 39,6% les feraient garder une journée complète ou plus. Vue sous cet angle, l'estimation de 51% de l'OFSG que nous mentionnions plus tôt nous apparaît réaliste. En effet si nous procédons à la conversion de la garde de quelques heures en journée il est fort probable que nous arriverons à des résultats similaires.

Une question de durée...

Nous avons cherché à savoir si la durée de la garde était associée à des caractéristiques socio-démographiques ou socio-économiques des sujets ou encore à l'âge des enfants gardés. Les analyses ont révélé qu'effectivement au sein de notre échantillon l'importance de la garde des enfants n'était pas la même pour tous.

En premier lieu et tel qu'il fallait s'y attendre, la durée de garde est dépendante de l'occupation des parents. En effet, l'étude du tableau 2

Tableau 3

La durée de la garde suivant le revenu familial des sujets

	14 999$ et moins (N=21)	15 000$-19 999$ (N=26)	20 000$-29 999$ (N=80)	30 000$-49 999$ (N=69)	50 000$ et plus (N=31)	Total 100% (N=227)
4-5 jours	23,8%	19,2%	27,6%	33,4%	58,1%	32,2%
1-3 jours	14,3	15,3	15,0	21,7	29,0	18,9
Quelques heures	61,9	65,5	57,4	44,9	12,9	48,9

V = 0,20

nous révèle que suivant l'occupation des sujets (dans 77,2% des cas, ce sont des femmes) la durée de la garde prend une importance variable. C'est ainsi que si 65,7% des répondants ayant un emploi à temps complet font garder leur(s) enfant(s) de 4 à 5 jours, 60,7% de ceux qui ont un emploi à temps partiel les font garder de 1 à 3 jours alors que les plus gros utilisateurs de la garde occasionnelle, c'est-à-dire quelques heures par semaine, ce sont ceux ou celles qui s'occupent des soins du ménage (87,6%) ou qui sont à la recherche d'un emploi ou autres raisons (75,0%). Nous retrouvons les mêmes tendances lorsque nous explorons la principale occupation du (de la) conjoint(e).

Lorsque les deux conjoints oeuvrent sur le marché du travail, cela n'est pas sans affecter leur revenu et cette dernière variable est aussi, par conséquence, associée à l'importance de la garde. De fait, au sein de notre échantillon, les familles à plus haut revenu sont surtout celles où les enfants se font garder le plus souvent. C'est ainsi que la lecture du tableau 3 nous révèle que 58,1% des familles ayant un revenu familial de 50,000$ et plus font garder leurs enfants de 4 à 5 jours par semaine, alors que la majorité de celles qui ont des revenus familiaux inférieurs à 30,000$ les font garder plus souvent qu'autrement que quelques heures par semaine. De toute évidence, *faire garder ses enfants* cela est aussi parfois une nécessité économique. C'est l'effort qu'il faut consentir pour "sauver sa maison" ou pour un jour "en avoir une". C'est le travail du couple pour s'arracher du seuil de la pauvreté qui se situe ces jours-ci, rappelons-le, tout près de 20,000$ pour une famille conventionnelle (2 parents, 2 enfants). *Faire garder ses enfants*, est-ce vraiment un choix?

Tableau 4

La durée de la garde des enfants suivant
la scolarité des sujets

	11 ans et moins (N.37)	12-13 ans (N.100)	14 ans et plus (N.103)	Total 100% (N.240)
4-5 jours	24,3%	29,0%	36,9%	31,9%
1-3 jours	10,8	13,0	28,1	19,1
Quelques heures	64,9	58,0	35,0	49,2

V = 0,22

L'importance de la garde des enfants est aussi associée à la scolarité des sujets. En effet, tel que le révèle le tableau 4, ce sont les parents les plus scolarisés qui font garder le plus longtemps leurs enfants. En effet, près de quatre enfants sur dix appartenant à ces familles se font garder de 4 à 5 jours par semaine, alors que chez les moins scolarisés, soit ceux de 11 ans et moins, c'est le cas d'un peu plus de deux enfants sur dix. Comme nous le verrons ultérieurement cette situation n'apparait pas tant associée à une certaine conception de l'éducation des enfants chez les parents plus scolarisés mais plutôt au fait que ces derniers se révèlent avoir plus de facilité à s'insérer dans le marché du travail que les sujets moins scolarisés.

Enfin, nous avons exploré si, suivant l'âge des enfants, la durée de garde variait. Par exemple, est-ce que les plus jeunes se font garder moins longtemps que les plus vieux. Les analyses que nous avons réalisées n'ont révélé aucune différence à ce niveau. En effet, au sein de l'échantillon, l'âge des enfants n'est pas associé à la durée de garde. En d'autres termes, les enfants d'un an ne sont pas ni plus ni moins gardés plus longtemps que les enfants de cinq ans. L'âge des enfants n'apparait donc pas intervenir dans la décision de la durée de l'utilisation d'un service de garde.

<u>Une question de raisons...</u>

Nous venons de voir que la durée de garde est associée à l'occupation des sujets. Toutefois nous avons eu la curiosité d'explorer plus à fond les motifs qui conduisent les parents à faire garder leurs enfants. Pour ce faire,

nous avons posé la série de questions suivantes:

Pourriez-vous me dire si les facteurs suivants correspondent aux circonstances ou aux raisons pour lesquelles vous faites garder votre (vos) enfant(s)?

	Oui	Non
1. Pour exercer un travail ou pour suivre des cours	1	2
2. Pour faire d'autres activités (loisirs, sports, culture, magasinage, etc.)	1	2
3. Pour alléger mes tâches à domicile, pour me permettre de me reposer à domicile ou ailleurs	1	2
4. Autres raisons ou circonstances concernant l'enfant ou moi-même	1	2

Parmi ces raisons ou circonstances, quelle est la plus importante?

1 2 3 4

Parmi les différents motifs ou raisons de garde présentés, 57,4% des sujets nous ont indiqué faire garder leur(s) enfant(s) pour exercer un travail ou pour suivre des cours, 74% pour différentes activités "secondaires" (loisirs, magasinage, etc.) et finalement très peu utilisent des services de garde pour alléger le travail au domicile (2,5%) ou autres raisons plus personnelles (2,9%). Lorsque nous leur avons demandé d'identifier parmi ces dernières la principale raison de garde, une légère majorité, soit 51,2%, nous ont indiqué que cela

Tableau 5

La durée de la garde suivant
les motifs de garde

	Travail et études (N.124)	Autres activités (loisirs-magasinage) (N.106)	Diverses raisons personnelles (N.12)	Total 100% (N.242)
4-5 jours	52,4%	-	-	27 %
1-3 jours	36,3	8,6%	25 %	23,6
Quelques heures	11,3	91,4	75	49,4

était d'abord pour des raisons de travail et d'étude, 43,8% pour leur permettre de se livrer à des activités secondaires (loisirs, sport, magasinage, etc.) et un dernier 5% pour des raisons diverses et plus personnelles. L'occupation professionnelle se révèle donc être la raison majeure de garde. De fait, si nous procédons à la ventilation des motifs de garde par la durée de garde, nous découvrons rapidement que, tel que l'on pouvait s'y attendre, c'est d'abord la garde pour motif de travail ou d'étude qui se révèle la plus longue, alors que 91,4% de la garde occasionnelle résulterait d'activités secondaires (voir tableau 5).

...et une question de choix

Le choix d'un type de garde par rapport à un autre est fonction de la durée de la garde, de l'accessibilité des services de garde et des ressources dont l'on dispose. Nous avons demandé à nos sujets quel était le type de garde qu'ils utilisaient le plus souvent. Celui qui est le plus fréquemment mentionné est la garde à domicile par une autre personne qui n'est pas de la famille (45,5%), puis en second lieu vient la garde dans un autre domicile (28,9%), la garde par un membre de la famille autre que le (la) conjoint(e) (13,6%) et finalement la garde en garderie (12%). A noter que ces deux derniers types de services de garde sont vraisemblablement aussi les moins accessibles.

Tableau 6

La durée de la garde suivant
le type de garde

	Garde au domicile (N=110)	Garde autre domicile (N=70)	Garde par parenté (N=33)	Garderie (N=28)	Total 100% (N=241)
4-5 jours	10 %	44,3%	15,2%	64,3%	27 %
1-3 jours	24,5	28,6	9	25	23,7
Quelques heures	65,5	27,1	75,8	10,7	49,3

V = 0,32

LE TYPE DE GARDE LE PLUS SOUVENT UTILISE

Garde au domicile	45,5%
Garde dans un autre domicile	28,9%
Garde par la parenté	13,6%
Garde en garderie	12,0%

Face à la durée de la garde par rapport au type de service utilisé, l'étude du tableau 6 nous révèle que la garde de longue durée caractérise surtout la garde en garderie (64,3%) et la garde dans un autre domicile (44,3%). Ce dernier type de garde est aussi appelé garde en milieu familial. Quant à la garde dite de "dépannage", c'est-à-dire la garde de quelques heures, elle caractérise plutôt la garde à domicile par une gardienne (65,5%) ou par des parents (75,0%) chez soi ou à leur domicile. De fait, il existe une progression relativement nette à ces niveaux, plus l'importance du besoin de garde est grand plus la garde s'effectuera à l'extérieur du foyer familial soit en garderie ou au domicile de la gardienne.

Nous avons exploré s'il existait des types de garde plus utilisés que d'autres suivant l'âge des enfants. De fait nous présumions qu'il existait une structure de garde calquée un peu sur la ventilation de l'âge des enfants. Par exemple, les poupons sont davantages gardés à domicile et les plus âgés en garderie. Or l'analyse des données n'a révélé aucun lien significatif entre l'âge des enfants gardés et le type de service de garde utilisé. Vraisemblablement au sein de notre échantillon, l'âge des enfants n'apparait pas comme

Tableau 7

Le type de garde suivant la principale occupation

	Garde au domicile (N.110)	Garde autre domicile (N.70)	Garde par parenté (N.33)	Garderie (N.28)	Total 100% (N.241)
Emploi temps complet	29 %	62,9%	15,2%	78,6%	42,7%
Emploi temps partiel	15,5	12,9	15,2	7,1	13,7
Travail à domicile	45,5	20,0	63,6	14,3	36,9
Chômage et autres	10,0	4,2	6,0	-	6,7

V = 0,26

Tableau 8

Le type de garde suivant la scolarité

	Garde au domicile (N.110)	Garde autre domicile (N.70)	Garde par parenté (N.33)	Garderie (N.28)	Total 100% (N.241)
11 ans et moins	15,5%	12,9%	33,4%	3,6%	15,8%
12-13 ans	40,0	42,9	54,5	28,6	41,5
14 ans et plus	44,5	44,2	12,1	67,8	42,7

V = 0,22

étant l'un des critères du choix d'un type de service de garde par rapport à un autre. L'on se rappellera que nous avions trouvé une situation similaire à l'égard de la durée de la garde.

Toutefois plusieurs variables socio-démographiques sont associées significativement au type de garde choisi. C'est notamment le cas de l'occupation des sujets, de leur scolarité, de leur milieu de travail et de leur revenu.

Nous avons souligné quelques lignes auparavant que la garde de longue durée caractérisait d'abord la garde en garderie (64,3%) ou en milieu familial (44,3%). Comme la garde de longue durée est le plus souvent la résultante d'une activité de travail des parents, nous avons retrouvé des résultats similaires face à la principale occupation des sujets. En effet, 78,6% des utilisateurs de service de garde en garderie et 62,9% des utilisateurs de service de garde en milieu familial ont des emplois à temps complet. Quant aux premiers usagers de la garde à domicile (45,5%) et de la garde par la parenté (63,6%), ce sont d'abord les sujets oeuvrant au travail à domicile (voir tableau 7).

Le choix d'un type de service de garde est aussi appréciablement associé à la scolarité des sujets, c'est ainsi que les plus importants utilisateurs des garderies sont de loin les sujets les plus scolarisés. En effet, l'étude du tableau 8 nous révèle que 67,8% des enfants en garderie de la rive sud de Montréal proviennent de familles dont le niveau de scolarité est plus élevé. Cela semble chez ces derniers la résultante d'un choix qu'ils ont

Tableau 9

Le type de garde suivant le travail

	Garde au domicile (N.45)	Garde autre domicile (N.51)	Garde par parenté (N.10)	Garderie (N.23)	Total 100% (N.129)
Administrateurs - Professionnels	11,1%	13,7%	-	8,7%	10,9%
Semi-professionnels	37,8	21,6	10 %	43,5	30,2
Gérants - Cols blancs	28,9	45,1	30	39,1	37,2
Ouvriers	22,2	19,6	60	8,7	21,7

V = 0,20

certainement en grande partie réussi à réaliser grâce à leur condition socio-économique le plus souvent supérieure aux autres citoyens. D'ailleurs à ce niveau, soulignons l'importance de la garde par la parenté chez les moins scolarisés (33,4%) qui ont aussi le plus souvent les plus faibles revenus. Nous reviendrons un peu plus loin sur le sujet.

Si nous procédons à la ventilation du type de service de garde utilisé suivant la nature du travail des sujets, cela nous fournit quelques informations plus détaillées des rapports entre la garde des enfants et l'appartenance sociale. C'est ainsi, tel que l'indique le tableau 9 , les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans les garderies car ils n'occupent que 8,7% des places dans ces services alors que ce groupe social constitue plus de 20% de notre échantillon. De plus les familles ouvrières sont les principales utilisatrices de la garde par la famille élargie, c'est-à-dire le plus souvent qu'autrement les grands-parents. En effet, ce sont elles qui utilisent d'une façon plus importante, soit 60%, ce type de service.

Quant à la classe sociale constituée par les cols blancs et le personnel de gérance, elle est la principale utilisatrice de la garde en milieu familial. En effet, bien que ces travailleurs constituent 37,2% de notre échantillon, ils utilisent à 45,1% ce type de service de garde. Ce type de service de garde, certainement plus dispendieux que la garde par la famille élargie mais moins onéreux que la garde à domicile ou en garderie correspond peut-être tout compte fait à leurs ressources économiques.

Les semi-professionnels, ce corps social en émergence au Québec depuis la révolution tranquille des années 1960 est constitué surtout de certains employés de l'état (enseignants, infirmières, technocrates, etc.). Ces derniers proviennent en général de souche populaire et ont grandi comme groupe social et ont pris de l'importance au fur et à mesure que l'appareil de l'état s'est développé. Ils constituent aux yeux de certains analystes politiques la petite bourgeoisie, la grande bourgeoisie désignant alors les membres des professions classiques (médecins, avocats, notaires, etc.) et les grands administrateurs d'entreprises tant publiques que privées.

Quoiqu'il en soit, les sujets au sein de notre échantillon appartenant à ce dernier groupe social se distinguent des autres à l'égard de l'utilisation des services de garde. En effet, toujours selon le tableau 9, ils seraient sur-représentés au sein des garderies où ils occupent 43,5% des places alors qu'ils constituent 30,2% de l'échantillon. De même, ils utiliseraient davantage la garde à domicile (37,8%) et beaucoup moins la garde en milieu familial (21,6%) ou par la parenté (10%). En définitive, ce groupe social disposant de ressources économiques généralement supérieures aux cols blancs et aux ouvriers apparaît effectuer des choix de garde différents de ces derniers.

Enfin, le groupe des grands administrateurs et professionnels se singularise surtout par le peu d'importance que semble avoir dans ce milieu la garde par la famille élargie. Quant aux autres modes de garde, ils sont relativement utilisés dans les mêmes proportions. Soulignons que nous avons aussi effectué les analyses entre le type de service de garde utilisé et la nature

Tableau 10

Le revenu familial suivant le type de garde

	14 999$ et moins (N.21)	15 000$-19 999$ (N.26)	20 000$-29 999$ (N.81)	30 000$-49 999$ (N.69)	50 000$ et plus (N.31)	Total 100% (N.228)
Garde au domicile	42,9%	38,5%	46,9%	52,2%	32,2%	45,2%
Garde autre domicile	19,0	26,9	22,2	30,4	48,4	28,5
Garde par parenté	28,6	23,1	17,3	8,7	-	14,0
Garderie	9,5	11,5	13,6	8,7	19,4	12,3

V = 0,18

du travail du (de la) conjoint(e). Nous ne présenterons pas ces résultats compte tenu qu'ils sont similaires à ceux que nous venons de décrire. En effet, dans la très grande majorité des cas, les deux membres du couple ont des emplois socio-économiquement similaires. De plus, soulignons que l'ensemble des tendances que nous venons de présenter se maintiennent quelque soit la durée de la garde.

En terminant, il s'avérait opportun, suite aux analyses précédentes, d'explorer les liens existants entre types de service de garde et le revenu familial des sujets. Nous avons vu en effet jusqu'ici que le type de structure de garde qu'utilisent les parents rejoints par l'enquête est davantage associé à des contingences socio-économiques qu'à l'âge des enfants. Cette situation se retrouve aussi lorsqu'on procède à la ventilation des types de services de garde par le revenu familial et ceci quelle que soit la durée de cette dernière. En effet, l'étude du tableau 10 nous indique encore une fois que le type de garde choisi varie en fonction du revenu familial. La garde par des parents se retrouve deux fois plus fréquemment (28,6%) chez les familles les plus démunies que dans l'ensemble de l'échantillon (14%). A noter d'ailleurs qu'elle est absente chez les familles ayant un revenu familial de plus de 50 000$.

Un deuxième résultat particulièrement intéressant réside dans l'étude de la catégorie de revenu familial de 30 000 - 49 999 qui regroupe une forte proportion (45%) de familles bi-parentales de classe moyenne dont les deux conjoints ont un travail à l'extérieur du domicile. Les sujets de cette catégorie de revenu seraient, suivant nos données, les plus importants utilisateurs de la garde au domicile (52,2%).

Quant aux sujets ayant un revenu familial de 50,000$ et plus - dans 81% des cas ce sont des familles bi-parentales dont les deux conjoints travaillent à l'extérieur - ce sont les plus importants utilisateurs de la garde en milieu familial (48,4%) ou de la garde en garderie (19,4%).

En définitive, au sein de notre échantillon les plus importants utilisateurs des garderies sont le plus souvent les sujets socio-économiquement les plus favorisés. A noter aussi que légèrement plus de familles à très faible revenu (9,5%) utilisent la garderie que celles (8,7%) dont le revenu familial se situe dans la fourchette des 30,000$ à 49,999$. De fait, des analyses plus détaillées nous ont révélé des résultats similaires à ceux obtenus par Lasvergnas et al.(1981) dans Travailler juste pour payer la garderie. Les familles à faible revenu, particulièrement les monoparentales, sont légèrement plus représentées au sein des garderies que les familles biparentales de classe moyenne dont les deux conjoints travaillent à l'extérieur du domicile. Rappelons que la recherche précitée indiquait que le mode de financement actuel (allocations pour frais de garde) était particulièrement défavorable pour ces dernières et qu'en fait les garderies étaient surtout accessibles qu'aux familles socio-économiquement très faibles parce que l'état leur défraie presque la totalité des coûts de garde, ou encore qu'aux familles à revenu élevé qui ont les moyens financiers suffisants pour faire face aux frais de garde.

Notre étude révèle donc aussi l'existence de ce phénomène. Toutefois, ce qui caractérise à ce niveau notre échantillon c'est surtout qu'il y a deux fois plus (19.7%) de familles à haut revenu qui bénéficient de services de garde

Tableau 11

Le revenu familial suivant la garde
pour raisons de travail ou d'études

	14 999$ et moins (N=21)	15 000$-19 999$ (N=26)	20 000$-29 999$ (N=81)	30 000$-49 999$ (N=69)	50 000$ et plus (N=31)	Total 100% (N=228)
Oui	38,1%	26,9%	51,9%	66,7%	90,3%	57,5%
Non	61,9	73,1	48,1	33,3	9,7	42,5

V = 0,37

en garderies que de familles à faible revenu (9 %). En conséquence, s'il y a inégalité d'accès aux garderies, cela n'est pas le lot que des familles bi-parentales de classe moyenne dont les deux conjoints travaillent, mais aussi des familles à plus faible revenu.

De fait, cette "capacité financière" du choix de garde que possède certaines familles s'illustre d'une autre façon. En effet, l'étude du tableau 11 nous révèle que c'est de loin pour des motifs de travail (ou d'étude) que 90,3% des ménages ayant des gains annuels de 50,000$ et plus font garder leurs enfants. En réalité, il existe une relation substantielle entre le revenu familial des sujets et le motif de garde pour raisons de travail (ou d'étude). Dans l'ensemble plus le revenu familial est élevé plus le motif de garde pour raison de travail est élevé. *Faire garder ses enfants*, c'est aussi une question économique...

En terminant, un dernier résultat assez surprenant. Nous avons souligné antérieurement l'importance de la garde par des parents chez les familles à faible revenu. Or, curieusement au sein de notre échantillon, aucun des sujets responsables d'une famille mono-parentale ne bénéficiait d'un quelconque soutien de garde provenant de sa famille immédiate. L'isolement déjà souligné de la femme responsable d'une famille mono-parentale - car c'est bien d'elle qu'il s'agit ici - se manifeste aussi au sein de notre étude.

Les faits saillants

- L'échantillon est composé de 308 sujets demeurant sur la rive-sud de Montréal et ayant au moins un enfant de cinq ans ou moins;

- 39,6% des sujets font garder leur(s) enfant(s) au moins une journée par semaine; 38,6% le(s) font garder quelques heures et finalement, 21,8% ne font jamais garder leur(s) enfant(s);

- 51,2% font garder leur(s) enfant(s) d'abord pour des raisons de travail ou d'études. De fait, la garde de longue durée existe d'abord et avant tout pour des raisons de travail;

- 45,5% font garder leur(s) enfant(s) à leur domicile, 28,9% au domicile de la gardienne, 13,6% par de la parenté et 12% utilisent les services d'une garderie. Toutefois, plus la durée de la garde est longue, davantage l'(les) enfant(s) se fait (font) garder à l'extérieur du domicile familial;

- l'âge de l'enfant n'apparaît pas comme étant l'un des critères majeurs dans le choix d'un type de services de garde par rapport à un autre. A ce niveau, le critère déterminant est surtout d'ordre économique.

Chapitre 2

Les opinions des sujets face à quelques questions concernant les garderies

L'existence d'un réseau de garderies au Québec est une expérience assez récente. De fait, les garderies ont connu une expansion fulgurante en l'espace d'une décennie. Des quelques cas plus ou moins expérimentaux du début des années 1970 à la présence de plus de 500 garderies au seuil des années 1980, voilà au moins un secteur d'activités qui ne souffre pas de la récession. Néanmoins, elles constituent une réalité nouvelle qui est encore actuellement en définition et envers laquelle des questions demeurent posées...

Le but de ce chapitre est de présenter les résultats obtenus à certaines de ces questions que nous avons posées aux sujets de notre échantillon.

Des garderies, des garderies...?

Dans le milieu des garderies, l'on croit souvent que la population est favorable à l'existence de ce type de service de garde, sauf évidemment quelques individus, mais que l'on ne décrirait pas comme étant des parents ayant de jeunes enfants. La réalité est toutefois légèrement différente. Pour fouiller davantage le sujet, nous avons posé la question suivante:

> Etes-vous d'accord avec le principe que des parents envoient leur(s) enfant(s) à la garderie pour pouvoir effectuer des activités professionnelles ou autres?
>
> Entièrement d'accord
> D'accord
> En désaccord
> Entièrement en désaccord
> Ne sait pas

Tableau 12

Distribution des réponses à la question: "Etes-vous d'accord avec le principe que des parents envoient leur(s) enfant(s) à la garderie pour pouvoir effectuer des activités professionnelles ou autres?" (N=308)

Entièrement d'accord	31,2%	89,2%
D'accord	58,0	
En désaccord	8,8	10,1
Entièrement en désaccord	1,3	
Ne sait pas	0,7	0,7

Tableau 13

L'existence de garderies suivant la scolarité

	11 ans et moins (N=69)	12-13 ans (N=125)	14 ans et plus (N=111)	Total 100% (N=305)
Entièrement d'accord	17,4%	30,4%	41,5%	31,5%
D'accord	73,9	59,2	47,7	58,3
En désaccord*	8,7	10,4	10,8	10,2

V = 0,15

* Pour les besoins de l'analyse sur cette question, les catégories "En désaccord" et "Entièrement en désaccord" ont été regroupées.

La majorité des sujets, soit 89,2%, se sont déclarés favorables au principe que des parents envoient leur(s) enfant(s) à la garderie. Toutefois, de ces 89,2% de sujets, 31,2% soulignaient un accord entier ou total, alors que la majorité des sujets, soit 58%, soulignaient son accord certes, mais d'une façon plus modérée. De plus, l'étude du tableau 12 nous révèle que 8,8% et 1,3% des personnes interrogées étaient en désaccord ou entièrement en désaccord avec une telle pratique. Enfin, soulignons qu'une quantité vraiment négligeable de sujets étaient indécis (0,7%) face à la question.

Nous avons exploré s'il existait au sein de l'échantillon des différences significatives de réponses à cette question suivant les caractéristiques socio-démographiques des sujets. Effectivement, suivant la scolarité des sujets, leur occupation ou la nature de leurs activités professionnelles, de telles différences sont perceptibles. C'est ainsi que ce sont de loin les sujets les plus scolarisés qui se révèlent être le plus souvent entièrement en accord avec l'énoncé (41,5%), alors que ce sont les sujets les moins scolarisés qui se prononcent favorablement à l'énoncé, mais d'une façon plus réservée (73,9%). Enfin, la scolarité n'est vraiment pas associée à une position défavorable face à l'énoncé. En effet, les sujets en désaccord avec le principe que des parents envoient leur(s) enfant(s) en garderie ne sont ni plus ni moins scolarisés que les autres (tableau 13). C'est une seconde variable qui nous fournit le plus d'informations sur ce sujet et c'est la principale occupation de l'interviewé.

Tableau 14

L'existence des garderies suivant la principale occupation

	Emploi temps complet (N=117)	Emploi temps partiel (N=37)	Soins du ménage (N=132)	Chômage et autres (N=14)	Total 100% (N=305)
Entièrement d'accord	30,8%	54,1%	27,3%	21,1%	31,5%
D'accord	60,7	43,2	58,3	73,7	58,4
Désaccord*	8,5	2,7	14,4	5,3	10,2

V = 0,16

* Regroupe les catégories "En désaccord" et "Entièrement en désaccord".

Tableau 15

L'existence des garderies suivant
l'occupation professionnelle

	Administrateurs-Professionnels (N=15)	Semi-professionnels (N=43)	Petits administrateurs-Cols blancs (N=52)	Ouvriers (N=37)	Total 100% (N=147)
Entièrement d'accord	66,6%	39,5%	36,5%	16,2%	35,4%
D'accord	26,7	53,5	55,8	78,4	57,8
Désaccord*	6,7	7	7,7	5,4	6,8

V = 0,22

* Regroupe les catégories "En désaccord" et "Entièrement en désaccord".

L'étude du tableau 14 nous révèle à cet effet que ce sont les sujets demeurant à domicile pour les soins du ménage qui se révèlent les plus réticents (14,4%) à la garde des enfants en garderie. Bien que la grande majorité, soit 85,6%, de ce groupe de sujets se déclarent favorables à l'énoncé, il n'en demeure pas moins qu'un sous-groupe non négligeable y est opposé. L'existence des garderies les requestionnent-ils dans l'une de leurs principales activités ou fonctions? Est-ce en raison de valeurs éducatives? Nous ne saurions le dire...

Chose certaine, parmi les trois variables socio-démographiques reliées significativement à cette question, c'est la nature de l'activité professionnelle qui y est le plus étroitement associée. En effet, l'examen du tableau 15 nous révèle que si cette dernière variable ne produit guère de variation chez les sujets "en désaccord", par contre elle produit des effets intéressants sur le "degré d'accord" des sujets favorables à l'énoncé. C'est ainsi que si la majorité des professionnels et des administrateurs sont entièrement d'accord (o6,6%) avec le principe que des parents confient leur(s) enfant(s) à une garderie, la majorité des ouvriers, soit 78,4%, tout en étant favorables à l'énoncé, adoptent une position plus modérée.

Si une partie importante de cette différence d'attitude entre ces deux catégories de travailleurs s'explique par leur scolarité différente,[1] il n'en demeure pas moins qu'il subsiste un effet résiduel. Ce dernier s'explique probablement par un niveau variable d'adhésion à certaines valeurs ou encore l'existence de valeurs différentes suivant les milieux

---

1 En rappelant que cette dernière produit aussi ses effets (voir tableau 13).

sociaux. Ces valeurs concernent principalement le rôle de la femme au sein de la famille.

En résumé, ce qu'il faut retenir, c'est que la grande majorité des personnes interviewées sont favorables à la pratique de la garde des enfants en garderie. Si en aucun cas, un sous-groupe de sujets s'y prononce majoritairement contre, il existe quelques réticents (14,4%) chez les sujets couvrant principalement aux soins du ménage. De plus, le degré d'ouverture à une telle pratique varie quelque peu selon la scolarité des sujets et la nature de leur occupation professionnelle.

Garderie et gardienne

Faire garder ses enfants..., c'est aussi rentrer de plein pied dans un débat qui n'est certainement pas à la veille de s'éteindre: la garderie ou une gardienne? Mise à part d'autres conditions, notamment économiques comme nous l'avons vu au chapitre précédent, quel est le mérite respectif d'un mode de garde par rapport à l'autre. Nous ne nous aventurerons pas dans une discussion sur ce sujet délicat et problématique. Toutefois, nous avons "osé" poser la question:

> Croyez-vous que les services qu'offre une garderie sont de meilleure qualité que ceux que peut offrir une gardienne à la maison?
>
> Oui, ils sont de meilleure qualité.
> Ces deux types de service se valent.
> Non, une gardienne offre de meilleurs services.
> Ne sait pas.

Tableau 16

Distribution des réponses à la question: "Croyez-vous que les services qu'offre une garderie sont de meilleure qualité que ceux que peut offrir une gardienne à la maison? (N=307)

Oui, ils sont de meilleure qualité.	26,4%
Ces deux types de service se valent.	36,5%
Non, une gardienne offre de meilleurs services.	23,5%
Ne sait pas.	13,6%

Tableau 17

Le type de garde offrant les services de meilleure qualité suivant le type de famille

	Familles bi-parentales (N=292)	Familles mono-parentales (N=15)	Total 100% (N=307)
Garderie	24,7%	60 %	26,4%
Les deux se valent	37	26,7	36,5
Gardienne	24	13,3	23,5
Ne sait pas	14,3	-	13,7

V = 0,18

En bien, il n'y a pas de consensus! De fait, il n'y a même pas de majorité. Si 26,4% des sujets opinent que la garderie offre des services de garde de meilleure qualité, 23,5% croient que c'est plutôt la gardienne à domicile. Une autre minorité de sujets (36,5%) considèrent que ces deux types de service sont d'égale qualité. Finalement, 13,6% des personnes interviewées se déclarent indécis (tableau 16).

Ces différences de réponses s'expliquent-elles par des variables socio-démographiques? Très peu en réalité, seules les variables "type de famille" et "revenu familial" y sont légèrement associées.

Dans le premier cas, les sujets responsables d'une famille monoparentale n'hésitent pas à choisir la garderie (60%) comme étant le meilleur service de garde pour les enfants et aucun d'entre eux n'est indécis face à la question (tableau 17). A noter toutefois qu'ils sont peu nombreux au sein de notre échantillon (environ 5% de ce dernier).

Dans le deuxième cas, les sujets ayant les revenus les plus faibles (14 999$ et moins) considèrent presque deux fois plus (46,9%) que l'ensemble des autres sujets (26,6%) que les garderies offrent des services de meilleure qualité. De fait, ce sont eux qui y croient le plus (46,9%) alors que les sujets ayant un revenu familial de 50 000$ et plus sont ceux qui y croient le moins (19,4%). En effet, près de la moitié de ces derniers considèrent que les deux types proposés de service de garde sont d'égale qualité. A noter que les sujets de ces deux catégories extrêmes de revenu familial sont les moins indécis face à la question (tableau 18).

Tableau 18

...e type de garde offrant les services de ... meure qualité suivant le revenu familial

	14 999$ et moins (N=32)	15 000$-19 999$ (N=44)	20 000$-29 999$ (N=96)	30 000$-49 999$ (N=83)	50 000$ et plus (N=31)	Total 100% (N=286)
Garderie	46,9%	25 %	26 %	22,9%	19,4%	26,6%
Les deux se valent	40,6	31,8	39,6	32,5	45,2	37,1
Gardienne	6,3	22,7	22,9	28,9	25,8	23,1
Ne sait pas	6,3	20,5	11,5	15,7	9,7	13,3

V = 0,14

La situation se présente donc de la façon suivante. Dans l'ensemble de l'échantillon, on est fortement divisé face à la question. Aucune des options n'obtient une majorité. Toutefois, l'analyse par sous-groupes nous révèle que les sujets responsables d'une famille monoparentale considèrent majoritairement (60%) que les garderies offrent des services de garde de meilleure qualité qu'une gardienne à domicile. C'est aussi le cas de près d'un sujet sur deux (46,9%) ayant un revenu familial de 14 999$ et moins, alors que chez les plus richement nantis, ce rapport est de près d'un sujet sur cinq (19,4%). Or, on se rappellera qu'au chapitre précédent, nous avions souligné la disparité qu'il y avait dans l'accès aux garderies. En effet, l'étude du tableau 10 nous avait révélé que deux fois plus (19,4%) de familles au plus haut revenu (50 000$ et plus) que de familles (9,5%) au plus faible revenu (14 999$ et moins) utilisaient les services d'une garderie. Si la sur-représentation des familles les mieux nanties au sein des garderies leur permette peut-être de répondre d'une façon plus informée face à notre question, il n'en demeure pas moins tragique que ceux qui croient le plus à la qualité des services de garde en garderie soient justement ceux pour qui l'accès à ces dernières soit le plus difficile. Un revenu familial de 14 999$ et moins, ces jours-ci, c'est bien en-deça du seuil de la pauvreté...

En terminant, il nous est apparu opportun de vérifier la nature des réponses obtenues à cette question chez les sujets utilisant soit les services d'une garderie, ou soit les services d'une gardienne au domicile familial ou à l'extérieur de celui-ci. L'analyse des résultats a révélé que les sujets utilisant les services d'une gardienne ne croyaient

Tableau 19

Le type de garde offrant les services de meilleure qualité suivant la garde en garderie

	Garde en garderie (N=30)	Autres types de garde (N=178)	Total 100% (N=208)
Garderie	73,3%	22.5%	29,8%
Les deux se valent	20	47,7	43,8
Gardienne	6,7	29,8	26,4

V = 0,39

ni plus ni moins que l'ensemble des autres sujets qu'une gardienne offrait de meilleurs services. De fait, ces premiers ne se distinguent pas des seconds, il n'y a aucune des réponses qui obtient la majorité des choix. Par contre, les sujets utilisant les services d'une garderie considèrent majoritairement (73,3%) que ces derniers sont de meilleure qualité (tableau 19).

Des garderies, pourquoi?

Les différents individus ou organismes qui font la promotion des garderies voient dans ces dernières des organisations sociales susceptibles de rendre des services appréciables aux familles et, par-delà, à la communauté. L'argumentation utilisée pour la promotion et le développement d'un réseau bien organisé de garderies est fonction le plus fréquemment de l'atteinte de deux objectifs, soit celui de permettre aux mères d'aller travailler, ou celui de favoriser le développement et la socialisation de l'enfant. Ces deux objectifs sont parfois véhiculés simultanément, ou tantôt l'un plus que l'autre. Nous avons eu la curiosité de s'enquérir auprès des personnes interviewées de l'importance qu'elles accordaient à l'un et l'autre des objectifs et de choisir lequel, s'il y avait lieu, justifierait le mieux l'existence des garderies.

La série de questions utilisées fut la suivante:

Tableau 20

Les principales raisons pour l'existence des garderies

Quelles sont, selon vous, les principales raisons pour lesquelles les garderies devraient exister?

	Oui	Non
1. Pour permettre aux mères d'aller travailler (N.307)	87 %	13 %
2. Pour le développement et la socialisation de l'enfant (N.307)	75,9%	24,1%

Parmi ces deux énoncés, quel serait lequel, selon vous, qui justifierait le mieux l'existence des garderies? (N.204)

1. Pour permettre aux mères d'aller travailler	19,1%
2. Pour le développement et la socialisation de l'enfant	7,4%
3. Les deux	73,5%

Quelles sont, selon vous, les principales raisons pour lesquelles les garderies devraient exister?

	Oui	Non
1. Pour permettre aux mères d'aller travailler	1	2
2. Pour le développement et la socialisation de l'enfant	1	2

Parmi ces deux énoncés, quel serait lequel, selon vous, qui justifierait le mieux l'existence des garderies?

1. Pour permettre aux mères d'aller travailler.
2. Pour le développement et la socialisation de l'enfant.
3. Les deux.

Dans un premier temps, les sujets avaient à se prononcer sur chacun des objectifs, puis dans un second temps, ceux ayant formulé une réponse positive aux deux objectifs étaient invités à faire un choix entre l'un ou l'autre. Toutefois, nous n'avons pas systématiquement forcé ce choix entre ces deux objectifs en conservant la possibilité que le sujet puisse les choisir tous les deux.

Les résultats obtenus à ces questions sont présentés au tableau 20. L'étude de ce dernier nous révèle que si 87% des sujets considèrent que les garderies devraient exister pour permettre aux mères d'aller travailler, une majorité un peu moindre, soit 75,9%, considèrent aussi que ces dernières devraient exister pour le développement et la socialisation de l'enfant. Lorsque les sujets qui ont fourni des réponses affirmatives aux deux questions ont à faire le choix, la majorité (73,5%) opinent que

les garderies devraient exister pour ces deux raisons. 19,1% indiquent d'abord pour permettre aux mères d'aller travailler et une minorité (7,4%) indiquent en premier lieu pour le développement et la socialisation de l'enfant.

Les deux objectifs s'avèrent donc tous les deux majoritairement privilégiés; toutefois, un nombre substantiel de sujets favorisent d'abord l'existence des garderies pour les besoins des mères. Nous avons exploré s'il existait quelques différences de réponses face à ces questions qui seraient associées à des caractéristiques socio-démographiques des sujets.

Eh bien, soulignons un fait fort intéressant. Il apparaît exister un assez large consensus, au sein de notre échantillon, à l'égard de la pertinence des garderies pour favoriser les activités de travail des femmes. En effet, nous n'avons trouvé aucune caractéristique socio-démographique (sexe, scolarité, âge, revenu, etc.) qui était associée de façon significative à une différence de réponse. La promotion et le développement des garderies dans le but de favoriser l'intégration en milieu de travail des mères de jeunes enfants reposent sur un assez large consensus auprès des sujets ayant un ou des enfant(s) d'âge préscolaire. De fait, la seule relation que nous avons trouvée à l'égard de cette variable et une autre de notre enquête est celle de la durée de la garde. En effet, tout simplement, plus l'importance de la garde est grande, plus on est favorable à l'existence des garderies pour favoriser le travail des femmes.

L'existence des garderies dans le but de favoriser le développement et la socialisation de l'enfant fait l'objet d'un consensus, mais

Tableau 21

L'existence des garderies pour le développement et la socialisation des enfants suivant le revenu familial

	14 999$ et moins (N=32)	50 000$ et plus (N=31)	Total 100% (N=63)
Oui	93,8%	67,7%	81 %
Non	6,2	32,3	19

Phi = 0,33

N.B. Pour les besoins de l'analyse, nous avons exclus les catégories intermédiaires de revenu.

d'une façon moins prononcée que la première raison. En effet, si 75,9% des sujets considèrent que les garderies devraient exister pour la raison précitée, la totalité des sujets responsables d'une famille monoparentale opinent dans ce sens. De même, l'étude de cette question en regard de la principale occupation du ou de la conjoint(e) nous révèle que dans le cas où cette occupation est les soins du ménage, on est légèrement moins (56,3%) favorable à cette raison. A noter toutefois qu'on y demeure majoritairement favorable.

La seule relation vraiment substantielle que nous avons trouvée entre cette question et l'une des caractéristiques socio-démographiques des sujets est la suivante: les sujets ayant les plus faibles revenus familiaux voient en très grande majorité (93,8%) les garderies comme des lieux privilégiés pour le développement et la socialisation des enfants, alors que les sujets ayant les revenus familiaux les plus élevés répondent favorablement à cette question certes, mais d'une façon beaucoup plus mitigée (67,7%) (tableau 21).

Quant aux sujets se situant dans les catégories intermédiaires de revenu familial, ils ne se distinguent pas de l'ensemble de l'échantillon.

Encore une fois, les sujets situés aux deux extrêmes du continuum des revenus familiaux tranchent dans leurs perceptions et leurs analyses à l'égard des garderies. Les sujets ayant un ou des enfant(s) d'âge préscolaire et vivant dans les conditions socio-économiques les plus défavorisées considèrent d'une façon beaucoup plus substantielle que leurs homologues des milieux les mieux nantis l'importance des garderies pour le développement et la socialisation des enfants. Vraisemblablement, les

Tableau 22

Les critères justifiant l'existence des garderies suivant le revenu familial

	14 999$ et moins (N=29)	15 000$-19 999$ (N=27)	20 000$-29 999$ (N=63)	30 000$-49 999$ (N=53)	50 000$ et plus (N=18)	Total 100% (N=142)
Travail de la mère	13,8%	11,1%	12,7%	22,6%	44,4%	18,4%
Développement et socialisation de l'enfant	10,3	14,8	4,8	3,8	5,6	6,8
Les deux	75,9	74,1	82,5	73,6	50	74,7

V = 0,20

garderies représentent pour eux des ressources éducatives de qualité pour leurs enfants. Ce sont des ressources collectives qui permettent à leurs enfants de pouvoir réaliser des activités ou des projets qu'ils ne pourraient faire autrement. Ce sont aussi ces expériences de vie et ces apprentissages qui éventuellement pourront faciliter leur réussite scolaire. Car comme plusieurs études ou organismes l'ont souligné, l'inégalité des chances en éducation commence bien avant la fréquentation scolaire. Mais les membres des milieux populaires les plus défavorisés n'ont pas à attendre que leurs enfants fréquentent l'école de quartier pour vivre cette inégalité; ils la vivent déjà quotidiennement au niveau de l'accès aux garderies...

Cette disparité au niveau des choix entre les plus défavorisés et les mieux nantis se manifeste aussi lorsque nous avons demandé aux sujets d'indiquer la principale raison pour l'existence des garderies. En effet, une seule variable est associée à des différences appréciables de réponses face à cette question, et c'est encore le revenu familial. Cette fois-ci, l'on découvre que ce sont de loin les sujets à haut revenu qui, entre le "travail de la mère" et le "développement de l'enfant" vont choisir le travail de la mère. L'étude du tableau 22 nous indique une nette progression à ce niveau chez les revenus familiaux de 20 000$ et plus, pour atteindre 44,4% finalement chez les sujets ayant 50 000$ et plus de revenu familial. A l'opposé, ce sont les sujets ayant un revenu familial inférieur à 20 000$ qui vont choisir le plus fréquemment le développement de l'enfant: 10,3% chez les 14 999$ et moins et 14,8% chez les 15 000$-19 999$.

En définitive, la situation se présenterait de la façon suivante: les familles à haut revenu privilégient l'existence des garderies davantage pour le travail de la mère que les familles ayant les revenus les plus faibles. Par contre, ces dernières considèrent davantage que les premières que l'existence des garderies doit être justifiée par son aspect éducatif pour les enfants. Visiblement, chacun fait son analyse en fonction de sa situation: les familles à faible revenu recherchant un complément éducatif pour leurs enfants que leur situation financière ne peut peut-être pas leur procurer; les familles à haut revenu cherchant à sauvegarder ce niveau de vie élevé qui n'est pas sans être relié au travail de la mère et qui permet un mieux-être pour le ménage et probablement aussi un mieux-être éducatif pour les enfants.

Le financement des garderies

La nature du financement des garderies est un sujet d'une grande actualité. Lors d'une enquête antérieure[1] réalisée auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population québécoise, nous avions révélé que la majorité (66,6%) de la population était favorable à ce que le gouvernement finance entièrement un réseau de garderies gratuites et accessibles à tous. Plus précisément, 36,4% des sujets étaient "tout à fait favorables", alors que 30,2% étaient "plutôt favorables". Il nous est apparu intéressant d'explorer à nouveau le sujet en utilisant cette fois deux questions différentes de celle utilisée dans notre première

---

1 PELLETIER, G. (1982). Des garderies, des garderies... , Université de Montréal, 81 pp. Cette étude est disponible gratuitement en s'adressant à:
Marie-Paule Rouleau
Vice-décanat à la recherche
Faculté des sciences de l'éducation
C.P. 6203, Succursale A
Montréal, Qué. H3C 3T3.

Tableau 23

Distribution des réponses à la question: "Seriez-vous d'accord pour que le gouvernement subventionne les garderies en vue de rendre les services de garde accessibles à tous les enfants d'âge préscolaire?" (N=307)

Tout à fait d'accord	38,4%	88,6%
Plutôt d'accord	50,2	
Plutôt en désaccord	8,1	10,4
Tout à fait en désaccord	2,3	
Ne sait pas	1,0	

étude. Ces deux questions sont les suivantes:

> Seriez-vous d'accord pour que le gouvernement subventionne les garderies en vue de rendre les services de garde accessibles à tous les enfants d'âge préscolaire?
>
> Tout à fait d'accord
> Plutôt d'accord
> Plutôt en désaccord
> Tout à fait en désaccord
> Ne sait pas.
>
> Selon vous, quelle part devrait assumer l'Etat et les parents dans le financement des garderies?
>
> L'Etat devrait financer les garderies à 100%.
> L'Etat devrait assumer la plus grande part du financement des garderies.
> L'Etat et les parents devraient financier les garderies à part égale.
> Les parents devraient assumer la plus grande part du financement des garderies.
> Les parents devraient financer les garderies à 100%.
> Ne sait pas.

La première question mesurait auprès des sujets le principe de la subvention de l'Etat, la deuxième, la répartition des coûts entre l'Etat et les parents.

Face à la première question, une majorité substantielle des sujets, soit 88,6%, se sont déclarés soit tout à fait d'accord (38,4%) soit plutôt d'accord (50,2%) à ce que le gouvernement subventionne les garderies. Une faible minorité de sujets se prononcent plutôt en désaccord (8,1%) ou tout à fait en désaccord (2,3%) avec l'intervention de l'Etat dans ce domaine. Enfin, soulignons le peu d'indécis face à cette question, à peine 1% (tableau 23). Les sujets rejoints par l'enquête paraissent avoir fait le point sur cette question.

Tableau 24

Distribution des réponses à la question: "Selon vous, quelle part devrait assumer l'Etat et les parents dans le financement des garderies?" (N=307)

L'Etat devrait financer les garderies à 100%	5,2%	22,1%
L'Etat devrait assumer la plus grande part du financement des garderies.	16,9	
L'Etat et les parents devraient financer les garderies à part égale.	55,4	
Les parents devraient assumer la plus grande part du financement des garderies.	12,1	17,3
Les parents devraient financer les garderies à 100%.	5,2	
Ne sait pas	5,2	

La deuxième question suscite un consensus légèrement moins important. En effet, l'étude du tableau 24 nous révèle que 5,2% des sujets considèrent que l'Etat devrait financer les garderies à 100%, qu'un autre 5,2% considèrent que cela devrait plutôt être les parents et que la majorité des sujets, soit 55,4%, se prononcent plutôt pour une formule où les coûts sont également partagés entre les deux. Quant aux autres sujets, 16,9% optent pour que l'Etat, sans payer entièrement les coûts, en assume la plus grande part, 12,1% choisissent l'inverse, c'est-à-dire une participation plus importante des parents que de l'Etat et, finalement, 5,2% sont indécis.

En définitive, la majorité des sujets rejoints par l'enquête sont pour que l'Etat subventionne les garderies et que cette subvention corresponde à la moitié des coûts de fonctionnement, la seconde moitié étant à la charge des parents. Au moment où nous écrivons ces lignes, la part de l'Etat se situe aux environs de 20%. Au sein de notre échantillon, c'est au total 77,5% des sujets[1] qui considèrent que la part de l'Eta. devrait être d'<u>au moins</u> 50%.

Par rapport au sondage que nous avions réalisé au printemps 1981 et que nous présentions sommairement au début de cette section, nous retrouvons similitudes et différences. En premier lieu, l'option d'un financement des garderies par l'Etat est toujours majoritairement favorisée.

---

1 Soit le cumul de ceux qui considèrent que l'Etat devrait financer les coûts à 100% (5,2%), de ceux pour qui l'Etat devrait assumer la plus grande part des coûts (16,9%) et de ceux qui favorisent un partage égal entre les parents et l'Etat (55,4%).

De plus, le régime de subvention doit correspondre au moins à 50% des coûts. Là où il y a différence, c'est que le sondage réalisé auprès de l'ensemble de la population québécoise indiquait une majorité de sujets (66,6%) favorables à un réseau universel et gratuit de garderies, alors que le présent sondage révèle plutôt une participation financière aussi importante pour les parents que pour l'Etat. Toutefois, ces comparaisons doivent être faites sous la prudence de multiples réserves. D'une part, le premier sondage considérait la population adulte du Québec dans son ensemble, alors que celui-ci se limite aux familles francophones ayant des enfants d'âge préscolaire et résidant sur la rive-sud de Montréal. D'autre part, les questions utilisées sont fort différentes et font référence à des saisies différentes de la réalité. C'est ainsi que le projet d'un "réseau universel et gratuit de garderies" s'inscrit souvent dans un projet social et politique beaucoup plus vaste que le simple développement de services de garde accrus pour les enfants d'âge préscolaire et leurs familles. Dans cette perspective, ce projet social particulier fait référence à une conception de la société et de l'éducation qui est en devenir... A l'opposé, les deux questions de la présente recherche semblent avoir plutôt suscité des réponses relativement descriptives de la situation actuelle. Quoique encore, à ce niveau, il se manifeste une volonté que l'Etat ait une part plus importante dans le financement des garderies.

Enfin, entre le premier et le deuxième sondage, la crise économique s'est particulièrement aggravée. Nous avons commencé notre enquête sur le terrain quelque temps à peine après que les gouvernements aient souligné l'ampleur des déficits budgétaires et la nécessité de réduire considérablement les dépenses publiques. La cueillette des données a été

Tableau 25

Le principe de la subvention d'Etat aux garderies
suivant la principale occupation du (de la) conjoint(e)

	Emploi plein temps (N.232)	Emploi temps partiel (N.12)	Soins du ménage (N.32)	Chômage et autres (N.13)	Total 100% (N.289)
Tout à fait d'accord	39,2%	66,7%	12,5%	46,2%	37,7%
Plutôt d'accord	51,7	33,3	56,2	53,8	51,6
En désaccord*	9,1	-	31,3	-	10,7

V = 0,21

Tableau 26

Le principe de la subvention d'Etat aux
garderies suivant le revenu familial

	14 999$ et moins (N.32)	15 000$-19 999$ (N.44)	20 000$-29 999$ (N.96)	30 000$-49 999$ (N.81)	50 000$ et plus (N.31)	Total 100% (N.284)
Tout à fait d'accord	53,1%	25 %	41,7%	44,3%	32,3%	40,1%
Plutôt d'accord	46,9	68,2	49	43,2	41,9	49,3
En désaccord*	-	6,8	9,3	12,3	25,8	10,7

V = 0,19

* Pour les besoins de l'analyse, les catégories "Tout à fait en désaccord" et "En désaccord" ont été regroupées.

réalisée au moment où l'inquiétude économique était probablement à son niveau le plus élevé. Au Québec, le gouvernement était à la recherche de 500 millions de dollars et il venait de promulguer la Loi 70...

Dans la suite des modalités des analyses réalisées précédemment, nous avons cherché l'existence de liens entre ces deux questions sur le financement des garderies et les caractéristiques socio-démographiques des sujets. Ces analyses ont révélé qu'effectivement, certaines variables socio-démographiques étaient associées significativement aux deux questions sur le financement des garderies.

En premier lieu, face à la question de la pertinence d'une subvention gouvernementale aux garderies, il se manifeste quelques réticences suivant la principale occupation du (de la) conjoint(e) ou le revenu familial des sujets. C'est ainsi que si 10,4% de l'ensemble des sujets étaient défavorables à l'énoncé, chez les sujets dont le (ou la) conjoint(e) a pour principale activité les soins du ménage, c'est près d'une personne sur trois (31,3%) qui est défavorable aux subventions du gouvernement aux garderies (tableau 25). D'autre part, en regard du revenu familial, il existe une nette propension à être davantage opposé aux suventions d'Etat aux garderies au fur et à mesure que le revenu familial s'élève. C'est ainsi que si 53,1% des sujets ayant un revenu familial inférieur à 15 000$ sont tout à fait d'accord avec le financement de l'Etat, 25,0% des sujets ayant un revenu familial de 50 000$ et plus y sont opposés. Toutefois, comme nous l'indique le tableau 26, la majorité des sujets se révèlent favorables aux subventions gouvernementales pour les garderies, et cela, quelle que soit leur catégorie de revenu familial.

Tableau 27

La répartition du financement des garderies suivant la nature du travail exercé

	Administrateurs-Professionnels (N=15)	Semi-professionnels (N=41)	Petits administrateurs-Cols blancs (N=50)	Ouvriers (N=35)	Total 100% (N=141)
Surtout l'Etat	20,0%	17,1%	8 %	31,7%	19,1%
Les deux également	46,7	58,5	72	42,9	58,2
Surtout les parents	33,3	24,4	20	20	22,7

V = 0,22

N.B. Pour les besoins de l'analyse, les catégories extrêmes ont été regroupées.

Tableau 28

La répartition du financement des garderies suivant la principale occupation du (de la) conjoint(e)

	Emploi temps complet (N=222)	Soins du ménage (N=32)	Total 100% (N=254)
Surtout l'Etat	24,3%	12,5%	22,8%
Les deux également	60,4	37,5	57,5
Surtout les parents	15,3	50	19,7

V = 0,29

N.B. Pour les besoins de l'analyse, les catégories extrêmes ont été regroupées.

L'intervention de l'Etat dans le financement des garderies repose donc dans l'ensemble sur un assez large consensus. Toutefois, l'importance de ce financement, ou en d'autres termes la part respective de l'Etat et des usagers dans le financement des garderies, soulève un peu plus de variations au sein de l'échantillon. C'est ainsi que suivant la nature du travail du sujet, de l'occupation du (de la) conjoint(e) ou du revenu familial, il existe des différences appréciables de réponses à cette question.

L'étude du tableau 27 nous révèle que ce sont davantage les ouvriers (37,1%) qui considèrent que la plus grande part dans le financement des garderies devrait provenir de l'Etat, alors qu'inversement, c'est chez les administrateurs et les professionnels qu'on retrouve le pourcentage le plus élevé (33,3%) de sujets favorables à un financement d'abord parental des garderies. Quant aux semi-professionnels, petits administrateurs et cols blancs, ils optent majoritairement pour un financement également partagé.

Un des sous-groupes les plus favorables à un financement d'abord parental des garderies est constitué des sujets (93,8% sont des hommes) dont le (ou la) conjoint(e) s'occupe principalement des soins du ménage. En effet, ces derniers sont dans 50% des cas en faveur du financement des garderies surtout par les usagers (tableau 28). On se rappellera que déjà 31,3% de ce groupe de sujets étaient totalement défavorables au principe même de la subvention d'Etat aux garderies (tableau 25). En réalité, ce sous-groupe de sujets constitue un noyau dur d'opposition face au financement des garderies par l'Etat. Il représente environ 6% de l'échantillon.

Tableau 29

La répartition du financement des garderies
suivant le revenu familial

	14 999$ et moins (N=30)	15 000$-19 999$ (N=40)	20 000$-29 999$ (N=91)	30 000$-49 999$ (N=75)	50 000$ et plus (N=31)	Total 100% (N=271)
Surtout l'Etat	46,7%	35 %	19,8%	20,2%	12,9%	24,4%
Les deux également	50	47,5	62,6	57	61,3	57,2
Surtout les parents	3,3	17,5	17,6	22,8	25,8	18,4

V = 0,18

N.B. Pour les besoins de l'analyse, les catégories extrêmes ont été regroupées.

Quant au revenu familial du sujet, il est associé à la question de la façon suivante: moins on a un revenu élevé, davantage on favorise un financement plus important des garderies par l'Etat. C'est ainsi que 46,7% des sujets ayant un revenu familial inférieur à 15 000$ optent d'abord pour le financement par l'Etat, alors que cela n'est le cas que de 12,9% des sujets ayant un revenu de 50 000$ et plus. Toutefois, malgré ces divergences, au moins une fois sur deux, on prône un partage égal des frais de garde en garderie, et cela, quelle que soit la catégorie de revenu familial (tableau 29).

Le financement des garderies, une option éducative?

Dans le cadre de sections précédentes, nous avons vu que 75,9% des sujets percevaient les garderies comme des lieux privilégiés pour le développement et la socialisation des enfants, que 88,6% considéraient que le gouvernement devait subventionner les garderies et, finalement, que dans 77,5% des cas, la participation financière de ce dernier devait être au moins égale à celle des parents usagers. Il nous est apparu pertinent de vérifier la nature des relations entre ces questions. Les tenants d'une contribution financière importante du gouvernement aux garderies sont-ils aussi ceux qui considèrent davantage ces dernières comme étant des organisations d'éducation? Ceux qui définissent les garderies comme étant d'abord et avant tout un service de garde pour permettre aux mères d'aller travailler sont-ils plus enclins à favoriser qu'une partie importante des coûts de garde soit à la charge des parents? Ce sont des questions que nous allons maintenant explorer.

Tableau 30

Le principe de la subvention d'Etat suivant l'existence des garderies pour favoriser le travail des mères

	Oui (N=264)	Non (N=40)	Total 100% (N=304)
Tout à fait d'accord	39,8%	32,5%	38,8%
Plutôt d'accord	51,9	42,5	50,7
En désaccord*	8,3	25	10,5

V = 0,18

Tableau 31

Le principe de la subvention d'Etat suivant l'existence des garderies pour le développement et la socialisation des enfants

	Oui (N=231)	Non (N=73)	Total 100% (N=304)
Tout à fait d'accord	42,4%	27,4%	38,8%
Plutôt d'accord	51,1	49,3	50,7
En désaccord*	6,5	23,3	10,5

V = 0,24

* Pour les besoins de l'analyse, les catégories "Tout à fait en désaccord" et "En désaccord" ont été regroupées.

En premier lieu, signalons qu'en regard de la pertinence d'une intervention financière de l'Etat dans le financement des garderies, trois fois plus de sujets qui considèrent que le travail des mères ou le développement et la socialisation de l'enfant ne constituent pas des raisons pour l'existence de garderies se révèlent en désaccord avec notre énoncé que de sujets qui trouvent ces deux raisons comme étant suffisantes (tableaux 30 et 31). En conséquence, face au financement des garderies, les deux raisons précitées sont associées à des différences significatives de réponses. Dans les deux cas, lorsqu'on perçoit les garderies comme un soutien à la mère de famille ou comme organisation éducative pour les enfants, on est signitivement plus favorable à une participation financière de l'Etat dans le fonctionnement des garderies. Toutefois, en regard de l'importance de cette participation, les scénarios sont différents si l'on considère l'existence des garderies en fonction du travail de la mère ou de l'éducation de l'enfant. En effet, dans le premier cas, c'est-à-dire la garderie pour permettre aux mères d'aller travailler, on ne se révèle pas différent de l'ensemble des sujets. Dans le deuxième cas, l'on note une différence significative, quoique légère, de réponses. De fait, l'examen du tableau 32 nous révèle que ce sont surtout les sujets pour qui le développement et la socialisation de l'enfant n'apparaissent pas associés à la légitimité d'un réseau de garderies qui se manifestent davantage favorables à un financement des garderies par les parents. Ces derniers prônent à 28,2% que ce soit d'abord les parents qui paient la plus grande part des frais de fonctionnement des garderies, alors que pour l'ensemble de l'échantillon, ce pourcentage est de 18,2%. Il est à remarquer que la majorité (52,1%) de ce sous-groupe favorise un

Tableau 32

La répartition du financement des garderies suivant l'existence des garderies pour le développement et la socialisation de l'enfant

	Oui (N.220)	Non (N.71)	Total 100% (N.291)
Surtout l'Etat	24,5%	19,7%	23,4%
Les deux également	60,5	52,1	58,4
Surtout les parents	15	28,2	18,2

V = 0,15

N.B. Pour les besoins de l'analyse, les catégories extrêmes ont été regroupées.

financement également partagé entre les parents et l'Etat.

En définitive, on s'avère en grande majorité favorable aux subventions de l'Etat aux garderies et l'on considère que la part financière de ce dernier devrait être au moins égale à celle des parents. Dans la mesure où l'on considère que les garderies sont utiles pour permettre aux mères d'aller travailler ou pour l'éducation de l'enfant, on s'avère davantage favorable à la participation financière de l'Etat. Toutefois, ce n'est seulement que pour la deuxième raison, c'est-à-dire l'éducation des enfants, qu'on favorise une contribution plus importante de l'Etat aux frais de fonctionnement des garderies.

Les faits saillants

- 89,2% des sujets sont favorables à ce que des parents envoient leur(s) enfant(s) à la garderie pour pouvoir effectuer des activités professionnelles ou autres. Par contre, 10,1% s'y opposent et 0,7% sont indécis;

- si 26,4% des sujets opinent que la garderie offre des services de garde de meilleure qualité que la gardienne à domicile, 23,5% croient le contraire. Un peu plus du tiers des sujets, soit 36,5%, considèrent que ces deux types de services sont d'égale qualité. Finalement, 13,6% des personnes interviewées se déclarent indécis;

- 87% des sujets considèrent que les garderies devraient exister pour permettre aux mères d'aller travailler, une majorité un peu

- on s'avère davantage favorable aux subventions de l'Etat aux garderies lorsqu'on considère les garderies utiles pour permettre aux mères d'aller travailler ou pour le développement et la socialisation des enfants. Toutefois, ce n'est seulement que pour la deuxième raison, c'est-à-dire l'éducation des enfants, qu'on favorise une contribution plus importante de l'Etat aux frais de fonctionnement des garderies.

moindre, soit 75,9%, considère aussi que ces dernières devraient exister pour le développement et la socialisation de l'enfant;

- lorsque les sujets qui ont fourni des réponses affirmatives à ces deux questions ont à faire le choix, la majorité (73,5%) opine que les garderies devraient exister pour ces deux raisons, 19,1% indiquent d'abord pour permettre aux mères d'aller travailler et une minorité (7,4%) indique en premier lieu pour le développement et la socialisation de l'enfant;

- 88,6% des sujets se sont déclarés soit tout à fait d'accord (38,4%), soit plutôt d'accord (50,2%) à ce que le gouvernement subventionne les garderies. Une faible minorité de sujets se prononce plutôt en désaccord (8,1%) ou tout à fait en désaccord (2,3%) avec l'intervention de l'Etat dans ce domaine. Enfin, peu de sujets sont indécis (1%);

- 77,5% des sujets considèrent que l'Etat devrait financer les garderies au moins pour la moitié de ces coûts d'opération. Plus précisément, 5,2% croient que la part de l'Etat devrait être de 100%, 16,9% optent pour une contribution plus grande de l'Etat que des parents, et 55,4% opinent que l'Etat et les parents devraient financer les garderies à part égale. D'autre part, 12,1% des sujets considèrent que la plus grande part du financement des coûts devrait provenir des parents alors que 5,2% indiquent que c'est la totalité des coûts qui devrait être assumée par les parents. A noter, 5,2% des sujets sont indécis;

- on s'avère davantage favorable aux subventions de l'Etat aux garderies lorsqu'on considère les garderies utiles pour permettre aux mères d'aller travailler ou pour le développement et la socialisation des enfants. Toutefois, ce n'est seulement que pour la deuxième raison, c'est-à-dire l'éducation des enfants, qu'on favorise une contribution plus importante de l'Etat aux frais de fonctionnement des garderies.

Chapitre 3

La garde en garderie

Dans le cadre du chapitre précédent, nous avons vu que pour l'ensemble de l'échantillon, les garderies constituent un type de service de garde qui jouit d'un préjugé favorable. On est favorable à ce que les parents envoient leur(s) enfant(s) à la garderie. On reconnaît aux garderies une légitimité certaine, notamment pour permettre aux mères d'aller travailler et pour l'éducation des enfants. Et finalement, on demeure favorable à une participation financière accrue de l'Etat dans le financement du service. Malgré cet ensemble d'attitudes favorables aux garderies, à peine 12% des sujets utilisent les services d'une garderie pour leur(s) enfant(s). Les garderies sont rares et, tout compte fait, elles coûtent relativement cher...

Malgré qu'une minorité de sujets aient l'usage de ce type de service de garde, il nous est apparu pertinent de recueillir auprès d'eux quelques informations ou perceptions sur la garde en garderie. Ce sont les résultats de ces questions que nous allons maintenant vous présenter.

En premier lieu, soulignons qu'au moment de l'enquête, cela fait en moyenne près d'une année (exactement 51 semaines) que les sujets ont un ou des enfant(s) en garderie. Plus précisément, dans 33,3% des cas, l'expérience en garderie date de plus d'une année, pour 36,7% d'entre eux, de 6 à 12 semaines, et enfin pour un dernier groupe (30%), elle est plus récente, soit de 5 semaines et moins.

La majorité des sujets (83,3%) déclarent ne pas avoir eu de difficultés particulières pour dénicher la garderie que fréquente(nt)

actuellement leur(s) enfant(s). Toutefois, si dans 60% des cas, on n'a pas eu à attendre une certaine période de temps avant que l'enfant puisse avoir accès à ce service de garde, dans certains cas, il aura fallu attendre de un à trois mois (25%) et parfois même plus de trois mois (15%). L'enquête de l'Office des services de garde, intitulée Des garderies, malgré tout (1982), avait révélé que 56,8% des garderies du sud métropolitain avaient des listes d'attente et que 57,1% des garderies sans liste d'attente refusaient des enfants.

Dans la majorité des cas (53,3%), les sujets ont déjà utilisé dans le passé d'autres types de services de garde, soit la garde à son domicile (23,3%), la garde dans un autre domicile (26,7%) ou la garde par la famille (3,3%). Lorsqu'on leur demande s'ils préféreraient actuellement utiliser un autre type de service de garde, 73,4% d'entre eux déclarent favoriser le statu quo pour leurs enfants, c'est-à-dire la garderie, 23,3% indiquent plutôt la garde à son domicile et 3,3% se révèlent indécis. A noter qu'aucun des sujets préférant changer de type de garde n'a indiqué la garde dans un autre domicile.

Si 26,6% des sujets déclarent préférer un autre type de service de garde, c'est toutefois la très grande majorité (90%) des personnes interviewées qui se déclarent satisfaites des services de garde en garderie. Plus précisément, 66,7% indiquent qu'ils en sont "très satisfaits", 23,3% "satisfaits", alors que 3,3% se déclarent "insatisfaits" et que 6,7% sont indécis. A noter qu'aucun des sujets se considère "très insatisfait".

Dans la plupart des cas (70%), les sujets envoient leur(s) enfant(s) à une garderie sans but lucratif. Une fois sur cinq (20%), on utilise une garderie à but lucratif et, finalement, 10% des usagers des garderies ignorent le statut de cette dernière. Notons que les informations fournies sont fort vraisemblables. En effet, suivant le document Où faire garder nos enfants (1982) de l'Office des services de garde, 20% des garderies de la région étudiée sont à but lucratif.

La moyenne des frais hebdomadaires des services de garde en garderie au moment de l'enquête (été 1982) est de 60$. De fait, dans 34,5% des cas, les coûts sont supérieurs à 60$; pour un autre 34,5%, ils se situent entre 50$ et 60$ et, finalement, ils sont inférieurs à 50$ pour les autres (31%).

Il aurait été intéressant de pouvoir explorer avec plus de précision les motifs des sujets qui désirent un changement dans leur organisation actuelle de service de garde ou qui se déclarent insatisfaits de leur garderie. Malheureusement, le nombre réduit de sujets utilisant les garderies limite notre potentiel d'analyse. Soulignons toutefois avec quelques réserves que parmi ceux qui désirent changer de type de service de garde, dans 85,7% des cas, ils n'ont connu aucune autre organisation de garde que la garderie. Quant aux sujets qui ont dans le passé utilisé d'autres services de garde, ils préfèrent à 93,8% le statu quo, c'est-à-dire la garde en garderie. A noter aussi que les sujets qui ont expérimenté différents types de service de garde ont tendance à être plus satisfaits de la garde en garderie que ceux dont l'expérience de garde est restreinte à la garderie seulement. Toutefois, même dans ce

dernier cas, 57,1% et 35,7% des sujets sont respectivement "très satisfaits" et "satisfaits" de la garde en garderie. En conséquence, on n'aspire pas à un autre type de garde parce qu'on est d'abord insatisfait des services de garde offerts par la garderie. De fait, aucun des sujets qui préfèrent changer de service de garde ne se déclare insatisfait, alors que ceux qui ont indiqué une insatisfaction n'anticipent pas quitter la garderie. Il apparait aussi exister quelques différences en regard du statut de la garderie. Si au sein des garderies sans but lucratif, c'est un sujet sur cinq qui préfère un autre type de service de garde, cela est le cas d'un sujet sur trois au sein des garderies à but lucratif. Rappelons, toutefois, que peu de sujets au sein de l'échantillon ont des enfants en garderie et qu'il faudrait une recherche principalement orientée sur les usagers des garderies pour pouvoir vraiment comparer ces deux types de garderies.

La faiblesse de la représentation des usagers de garderies nous limite considérablement dans l'analyse par sous-groupes socio-démographiques des questions traitées ci-haut. Certaines tendances paraissent nettement se dégager; toutefois, le petit nombre de sujets nuit à l'analyse. Soulignons cependant, avec réserve, que les familles à revenu élevé apparaissent sur-représentées au sein des garderies à but lucratif et que ce sont de loin les plus jeunes enfants qui doivent attendre le plus longtemps avant d'avoir accès à une place en garderie. D'autres tendances émergent mais aucune ne semble associée à la satisfaction à l'égard de la garderie ou à son anticipation de la quitter. Le sujet est à explorer.

Les faits saillants

- 12% des personnes interviewées utilisent la garderie pour la garde de leur(s) enfant(s);

- au moment de l'enquête, cela fait en moyenne près d'une année que les sujets ont un ou des enfant(s) en garderie;

- 83,3% des sujets déclarent ne pas avoir eu de difficultés particulières pour dénicher une garderie;

- si dans 60% des cas il n'a pas fallu attendre une certaine période de temps pour avoir accès à la garderie, certains durent attendre de un à trois mois (25%) et parfois même plus de trois mois (15%);

- 53,3% des usagers de la garderie ont connu d'autres types de services de garde;

- 26,6% des usagers de la garderie changeraient pour un autre type de services de garde;

- 90% des personnes interviewées se déclarent satisfaits des services de garde en garderie;

- 70% des sujets utilisent une garderie sans but lucratif, 20% une garderie à but lucratif et, finalement, 10% des usagers ignorent le statut de leur garderie;

- la moyenne hebdomadaire des frais de garde est de 60$ (été 1982);

- les sujets qui anticiperaient quitter la garderie pour un autre type de services de garde ne se déclarent pas insatisfaits de leur service de garde actuel.

Chapitre 4

La garde par gardienne

Nous avons révélé antérieurement que 88% des sujets rejoints par l'enquête qui utilisaient des services de garde ont recours à une gardienne. Cette dernière offre ses services au domicile des usagers (60%) ou à son propre domicile (40%); dans 15,5% des cas, cette gardienne est membre de la famille élargie, c'est-à-dire de la parenté (grand-parent, tante, cousine, etc...).

La garde des enfants par gardienne au Québec est un phénomène dont l'ampleur est relativement bien appréhendée. Toutefois, nous possédons peu d'information sur ce type de services de garde et de ses nombreuses variantes. L'Office des services de garde publiait récemment (janvier 1982), les résultats d'une enquête réalisée auprès de 198 gardiennes oeuvrant au sein d'agences de garde en milieu familial. Les résultats de cette étude intitulée GARDER CHEZ SOI LES ENFANTS DES AUTRES de Suzanne Bouchard améliorent notre connaissance de l'une des variantes de la garde par gardienne dont l'OFSG entend promouvoir le développement dans un proche avenir. Mais les agences de garde en milieu familial offre un type de service relativement méconnu et encore peu répandu. Pour notre part, nous avons trouvé opportun dans le cadre de cette recherche de s'enquérir auprès des personnes interviewées de certains aspects de leur expérience de la garde de leur(s) enfant(s) par l'entremise d'une gardienne. Compte tenu que la garde par gardienne constitue comme nous l'avons vu la principale ressource pour la garde occasionnelle (quelques heures/semaine), mais aussi l'une des ressources majeures pour la garde régulière (au moins 1 jour/semaine), nous avons distingué dans les analyses les réponses des sujets selon l'importance de la durée de garde. Nous avons procédé aussi à des analyses distinctes suivant que la garde se réalise au domicile de l'(ou des) enfant(s) ou au

Tableau 33

Quelques résultats sur la durée de la garde par la même gardienne

	Moyennes (semaines)
A) Garde à domicile (N=110)	124
garde régulière (N=38)	103
garde occasionnelle (N=72)	135
B) Garde au domicile de la gardienne (N=69)	97
garde régulière (N=50)	85
garde occasionnelle (N=19)	128
C) Garde par la famille élargie (N=33)	155
garde régulière (N=8)	233
garde occasionnelle (N=25)	130
Pour l'ensemble de la:	
garde régulière	105
garde occasionnelle	133
des sujets	120

domicile de la gardienne. Le bilan de l'ensemble de ces analyses est surprenant. En effet, nous n'avons guère trouvé de différences de réponse chez les personnes interviewées qui étaient associées plus particulièrement à la durée de la garde par gardienne ou au lieu de garde (maison ou domicile de la gardienne). Nous allons donc vous présenter les résultats pour l'ensemble des sujets utilisant les services réguliers ou occasionnels d'une gardienne et nous indiquerons, s'il y a lieu, l'existence de divergences de réponse qui seraient reliées à la durée ou au lieu de garde.

La garde par gardienne, un premier regard

Tout d'abord, soulignons qu'au moment de l'enquête, cela fait en moyenne deux ans et quatre mois (120 semaines) que les sujets utilisent les services de la même gardienne. Plus précisément, 40,1% ont recours à la même gardienne depuis trois ans et plus, 33% depuis un à deux ans et finalement, 26,9% depuis moins d'un an. C'est au sein de la garde occasionnelle qu'on retrouve les fréquences les plus élevées. C'est ainsi que les utilisateurs de ce type de garde retient les services de la même gardienne depuis en moyenne 133 semaines, alors que dans le cas de la garde régulière, cette moyenne est de 105 semaines. Par contre, c'est au sein de la garde à domicile qu'on retrouve les fréquences les plus élevées avec une moyenne de 124 semaines, alors que dans le cas de la garde au domicile de la gardienne, cette moyenne est de 97 semaines. Enfin, c'est la garde par la famille élargie qui domine les scores avec une moyenne de 155 semaines. Plus précisément, au sein de ce dernier type de garde, l'utilisation de la même gardienne est en moyenne de 233 semaines pour la garde régulière et de 130 semaines pour la garde occasionnelle (tableau 33).

Le portrait qui ressort de l'ensemble de ces analyses nous révèle que les différentes variantes de la garde par gardienne apparaissent tous, dans l'ensemble, jouir d'une certaine stabilité en regard du degré de rotation ou de changement de la gardienne. En effet, si l'on tient compte de l'âge de (ou des) enfant(s) gardé(s), les résultats révèlent qu'on a vraiment tendance à retenir pendant de longue période de temps les services de la même gardienne.

De fait, lorsque nous avons posé la question suivante:

> Depuis ces deux dernières années, avez-vous dû faire appel à plusieurs gardiennes différentes ou avez-vous toujours utilisé les services de la même personne?
>
> Toujours la même personne
> Une autre avant celle-là
> Deux autres avant celle-là
> Trois autres avant celle-là
> Plus de quatre gardiennes différentes

près d'une personne sur deux nous ont déclaré avoir eu recours toujours à la même gardienne durant les deux dernières années. En effet, cela est le cas de 49,1% des sujets utilisant les services d'une gardienne, alors que 20,3% avaient connu l'expérience de deux gardiennes, 13,2% de trois, 7% de quatre et enfin 10,4% plus de quatre gardiennes.

Le "taux de changement" des gardiennes ne se révèle associé qu'à la principale occupation des sujets. C'est ainsi que ce sont les sujets qui ont un emploi à temps complet qui retiendraient le plus longtemps les services d'une même gardienne (63,8%), alors que ce sont ceux qui ont un emploi à temps partiel qui auraient le taux de roulement le plus élevé.

Tableau 34

Le nombre de gardiennes différentes utilisées depuis deux ans suivant la principale occupation des sujets

	Emploi à temps complet (N=80)	Emploi à temps partiel (N=31)	Soins du ménage (N=85)	Chômage et autres (N=16)	Total 100% (N=212)
Toujours la même gardienne	63,8%	41,9%	38,8%	43,8%	49,1%
2 gardiennes	20,0	12,9	23,5	18,8	20,3
3 gardiennes et plus	16,2	45,2	37,6	37,4	30,7

V = 0,20

Tableau 35

La difficulté à trouver la gardienne actuelle pour la garde régulière suivant la principale occupation des sujets

	Emploi à temps complet (N=61)	Emploi à temps partiel (N=23)	Total 100% (N=84)
Oui	8,2%	30,4%	14,3%
Non	91,8	69,6	87,7

En effet, près d'une fois sur deux (45,2%), ces derniers ont retenu les services de trois gardiennes différentes et plus ces deux dernières années (tableau 34). Cette tendance se maintient tant au sein de la garde régulière que de la garde occasionnelle.

Contrairement aux sujets qui font garder leur(s) enfant(s) en garderie, les utilisateurs des services de garde par gardienne ont une expérience très réduite des autres types de services de garde. En effet, dans 80,7% des cas, ils n'ont jamais utilisé un autre type de services de garde, 11,8% ont déjà utilisé une garderie et 7,5% auraient bénéficié de la garde par des parents.

Par ailleurs, c'est dans des proportions similaires qu'on évalue le niveau de difficulté à se trouver une garderie ou une gardienne. Si comme nous l'avons souligné antérieurement, 16,7% des sujets utilisant les services d'une garderie avaient éprouvé quelques difficultés dans l'accès à une garderie, 18,4% des sujets utilisant les services d'une gardienne déclarent avoir eu quelques difficultés "à trouver une gardienne". Ces difficultés seraient particulièrement ressenties dans le cadre de la garde régulière par les sujets ayant un emploi à temps partiel. En effet, pour ces derniers, la difficulté dans le recrutement d'une gardienne est de 30,4% alors qu'il est de 8,2% pour les sujets ayant un emploi à temps complet (tableau 35). Vraisemblablement, la garde régulière des enfants s'apparente peut-être davantage à l'emploi régulier et permanent qu'à l'emploi temporaire ou occasionnel. Les difficultés inhérentes à la garde de son(ses) enfant(s) pour un emploi à temps partiel tient probablement

Tableau 354

Distribution des réponses à la question: "Si on vous donnait le choix, préféreriez-vous envoyer votre enfant dans un autre type de services de garde tel une garderie ou préféreriez-vous continuer à le confier à une gardienne" (N=212)

Je préférerais qu'il fréquente la garderie	27,4%
Je préférerais qu'il soit confier à une gardienne	70,8
Ne sait pas	1,8

au fait que les personnes offrant des services de garde régulière favorise la garde à la semaine plutôt que la garde de courte durée. Du moins, cela nous apparaît une interprétation plausible parmi d'autres pour expliquer la différence singulière de réponses entre ces deux catégories de sujets.

Si l'importance de la difficulté à se trouver une gardienne semble similaire à celle de se trouver une garderie, c'est aussi dans des proportions semblables qu'on aimerait changer son organisation de garde. En effet, si 23,3% des sujets utilisant les services d'une garderie préféreraient une gardienne à domicile, 27,4% des sujets bénéficiant des services d'une gardienne aimeraient que leur(s) enfant(s) soit(ent) plutôt gardé(s) en garderie (tableau 35a). C'est du moins les résultats que nous avons obtenus à la question suivante:

> Si on vous donnait le choix, préféreriez-vous envoyer votre enfant dans un autre type de services de garde tel une garderie ou préféreriez-vous continuer à le confier à une gardienne?
>
> Je préférerais qu'il fréquente la garderie
> Je préférerais qu'il soit confier à une gardienne
> Ne sait pas

Deux variables socio-démographiques sont associées à des différences significatives de réponses à cette question. Il s'agit du statut familial des personnes interrogées et de l'âge de leur plus jeune enfant utilisant un service de garde.

En premier lieu, soulignons l'existence d'une nette opposition face à cette question entre les sujets membres d'une famille bi-parentale ou mono-parentale. Si 74,4% des premiers favorisent le statu quo, c'est-à-dire la garde par gardienne, 77,8% des seconds préféreraient la garde en

Tableau 36

La préférence pour la garde en garderie chez les usagers de la garde par gardienne suivant le statut familial

	Familles bi-parentales (N=199)	Familles mono-parentales (N=9)	Total 100% (N=208)
Préfère garderie	25,6%	77,8%	27,9%
Préfère le statu quo (gardienne)	74,4	22,2	72,1

Phi = 0,24

Tableau 37

La préférence pour la garde en garderie chez les usagers de la garde par gardienne suivant l'âge du plus jeune enfant gardé

	1 an (N=33)	2 ans (N=32)	3 ans (N=48)	4 ans (N=53)	5 ans (N=40)	Total 100% (N=206)
Préfère garderie	39,4%	15,6%	41,7%	30,2%	10,0%	28,2%
Préfère le statu quo (gardienne)	60,6	84,4	58,3	69,8	90,0	71,8

V = 0,27

garderie plutôt que leur organisation actuelle de garde (tableau 36). Ces résultats ne laissent pas indifférent. En effet, plus de trois personnes sur quatre responsables d'une famille mono-parentale anticipent de mettre ses enfants en garderie. On se rappellera que dans le cadre du chapitre deux, 60% des sujets responsables d'une famille mono-parentale considéraient qu'une garderie offre des services de garde de meilleure qualité qu'une gardienne (tableau 17). Il ne fait aucun doute que pour un certain nombre de responsables de famille mono-parentale, la garderie constitue non seulement un soutien à la famille, mais surtout un lieu de socialisation et de développement de l'enfant. Dans ce sens, on perçoit vraisemblablement la garderie comme une "famille élargie" permettant d'offrir ce complément socio-affectif et éducatif dont l'on appréhende l'insuffisance.

L'âge des enfants est associé à une variation singulière de réponses. En effet, l'étude du tableau 37 nous révèle que ce sont surtout les sujets ayant des enfants d'un an (39,4%) et de trois ans (41,7%) qui anticipent le plus de mettre leur(s) enfant(s) en garderie alors que les sujets ayant les enfants les plus âgés sont ceux qui préféraient davantage le statu quo actuel (90%). Les résultats sont similaires tant pour la garde régulière que pour la garde occasionnelle. De fait, dans le cadre de la garde régulière uniquement, c'est respectivement 53,8% et 50% des sujets ayant des enfants de un an et trois ans qui préfèrent faire garder leur(s) enfant(s) en garderie plutôt que par une gardienne (tableau 38). Toutefois, qu'il s'agisse de l'ensemble de la garde par gardienne (tableau 37) ou de la garde régulièrement seulement (tableau 38), les sujets qui font garder des enfants de deux ans préfèrent surtout le statu quo alors que ceux qui

Tableau 38

La préférence pour la garde en garderie chez les usagers de la garde régulière (1 jour et plus) par gardienne suivant l'âge du plus jeune enfant gardé

	1 an (N=13)	2 ans (N=16)	3 ans (N=24)	4 ans (N=24)	5 ans (N=17)	Total 100% (N=94)
Préfère garderie	53,8%	6,3%	50,0%	29,2%	17,6%	31,9%
Préfère le statu quo (gardienne)	46,2	93,8	50,0%	70,8	82,4	68,1

V = 0,37

font garder des enfants de quatre ans optent pour un choix plus proche de celui de la moyenne de l'ensemble des sujets.

Ces résultats soulèvent la curiosité. On peut faire l'hypothèse que l'intérêt pour la garde en garderie se pose à certains moments dans le cycle de la garde des enfants. Ces moments sont particulièrement associés à l'âge des enfants. C'est ainsi que dès la première année de l'enfant, un nombre important de sujets feraient garder leur(s) enfant(s) en garderie s'il y avait accessibilité du service... Au cours de la deuxième année, on a plutôt tendance à s'accomoder de l'expérience de la première année et de s'en tenir au statu quo. Toutefois, dès que l'enfant est dans sa troisième année, on semble juger qu'il serait souhaitable qu'il fréquente la garderie. Cet intérêt pour la garderie semble demeurer vivant dans les mois suivants, tout en s'émoussant au fur et à mesure que l'enfant pourra avoir accès à des services socio-éducatifs qui eux, sont largement subventionnés par l'Etat, l'école... L'existence de cycles dans la garde des enfants, une hypothèse plausible? Nous ne saurions l'affirmer, mais le sujet reste à fouiller...

Une satisfaction certaine

Si près de trois personnes sur dix (27,4%) qui utilisent les services d'une gardienne préfèrent que leur(s) enfant(s) aille(nt) en garderie, il n'en demeure pas moins que presque la totalité des sujets sont satisfaits de leur actuel service de garde.

C'est du moins ce qu'on peut conclure à partir des résultats

Tableau 39

La satisfaction face à la gardienne des enfants
suivant le lieu de la garde

	Garde à domicile (N=108)	Garde dans un autre domicile (N=69)	Total 100% (N=177)
Très satisfait	57,4%	78,3%	65,5%
Satisfait	42,6	21,7	34,5

Phi = 0,21

N.B. Pour les besoins de l'analyse, nous avons retenu que les catégories "Très satisfait" et "Satisfait"

Tableau 40

La satisfaction face à la gardienne des enfants
suivant le revenu familial

	14 999$ et moins (N=18)	15 000$-19 999$ (N=23)	20 000$-29 999$ (N=70)	30 000$-49 999$ (N=61)	50 000$ et plus (N=25)	Total 100% (N=197)
Très satisfait	55,6%	78,3%	57,1%	70,5%	84,0%	67,0%
Satisfait	44,4	21,7	42,9	29,5	16,0	33,0

V = 0,21

N.B. Pour les besoins de l'analyse, nous avons retenu que les catégories "Très satisfait" et "Satisfait"

obtenus à la question suivante:

En général, êtes-vous satisfait(e) des services que vous offre votre gardienne?	
Très satisfait(e)	66,5%
Satisfait(e)	32,5
Insatisfait(e)	0,5
Très insatisfait(e)	–
Ne sait pas	0,5
(N=212)	

Nous avons cherché à savoir si ce niveau de satisfaction est le même pour la garde régulière ou non, à domicile ou dans un autre domicile. De même, le niveau de satisfaction serait-il associé à quelques caractéristiques des sujets?

Les analyses ont révélé que si presque la totalité des sujets sont satisfaits de leur actuel service de garde, il y a effectivement quelques variations dans ce degré de satisfaction. Notamment, s'il s'avère exister peu de différence entre la garde régulière et la garde occasionnelle, les sujets utilisant la garde dans un autre domicile sont légèrement plus satisfaits de leur actuel organisation de garde que ceux utilisant la garde au domicile (tableau 39). Cette satisfaction réside peut-être dans le fait que dans le cadre de la garde dans un autre domicile, la gardienne est généralement plus âgée et même qu'elle a souvent de jeunes enfants. Des facteurs qui ne sont pas sans inspirer une certaine confiance... A noter toutefois que dans les deux cas, on est majoritairement très satisfait des services de garde reçus.

D'autre part, on se manifeste davantage satisfait de notre gardienne si notre revenu familial est très élevé (tableau 40). Nous

reviendrons sur le sujet un peu plus loin.

Un travail particulier

Au sens des règlements de la Commission des normes du travail une gardienne d'enfant ne doit pas accomplir les tâches d'une aide domestique. Si tel est le cas, elle doit être reconnue comme telle, et son salaire et ses bénéfices marginaux doivent être en conséquence. La distinction n'est pas insignifiante car la Commission des normes du travail définit les minima de l'exercice du travail d'aide domestique, ou si l'on veut, les conditions de travail minimales de cette occupation, alors qu'elle ne statue aucunement sur la gardienne d'enfant. De fait, gardienne d'enfant(s) n'est pas un type d'emploi sous la juridiction de la Commission des normes du travail, pas plus d'ailleurs qu'il est reconnu pour le Régime des rentes ou l'Assurance-chômage.

Malheureusement, il est communément admis que certaines gardiennes d'enfant(s) réalisent en plus de la garde des enfants le travail qui incomberait normalement à une aide domestique. Cette situation parfois nettement abusive se déroule bien souvent dans une ignorance également partagée des normes du travail entre la gardienne et les parents-employeurs. Cette situation perdurera tant qu'une tierce partie ne vienne définir des règles de fonctionnement appropriées à ce type d'emploi. A notre avis, c'est le rôle de l'Etat.

Nous avons cru opportun dans le cadre de l'enquête de s'informer auprès des sujets si la gardienne qu'ils emploient réalise des travaux domestiques. La situation est toutefois assez délicate, et de plus, nous

Tableau 41

Distribution des réponses à la question:

Si vous employez une gardienne à votre domicile, accomplit-elle des travaux domestiques tels que la cuisine, le ménage, etc...	
Oui	13,1%
Non	86,9%
(N=130)	

n'avons pas trouvé une formulation de question sur le sujet qui nous satisfasse pleinement. La question utilisée est la suivante:

> Si vous employez une gardienne à votre domicile, accomplit-elle des travaux domestiques tels que la cuisine, le ménage, etc...
>
> Oui
> Non
> Ne sait pas

Une minorité des sujets, soit 13,1%, nous ont déclaré qu'effectivement, leur gardienne accomplit divers travaux domestiques. Toutefois, nous ne savons pas jusqu'à quel point ces travaux domestiques sont vraiment étrangers à la garde des enfants. Car si faire la cuisine pour le repas des enfants est une activité probablement courante pour une gardienne, par contre, cela n'est pas de son ressort de préparer le repas pour toute la famille. De même, si une gardienne d'enfant est responsable du ménage et de la lessive de l'ensemble de la maison, ses fonctions s'apparentent davantage au travail d'une aide domestique... Quoiqu'il en soit, c'est avec certaines réserves que nous présentons ces résultats. En effet, la question utilisée laisse subsister un doute sur l'importance des "travaux domestiques" confiés à la gardienne et de la pertinance de ces derniers à l'égard de la garde des enfants.

Au niveau du lien de cette question avec d'autres, soulignons que plus l'importance de la garde est élevée plus la gardienne aura sous sa responsabilité certains travaux domestiques. Ainsi, si seulement 4,7% des gardiennes de la garde occasionnelle ont à accomplir quelques tâches domestiques, cela est le cas de 38,9% de celles offrant des services de

Tableau 42

L'exécution de travaux domestiques par la gardienne suivant la durée de la garde

	4-5 jours (N=18)	2-3 jours (N=13)	1 jour (N=14)	Quelques heures (N=85)	Total 100% (N=130)
Oui	38,9%	30,8%	14,3%	4,7%	13,1%
Non	61,1	69,2	85,7	95,3	86,9

V = 0,34

Tableau 43

L'âge de la gardienne

15 ans et moins	16,2%
16-17 ans	19,0
18-29 ans	21,5
30-39 ans	17,1
40-49 ans	14,8
50 ans et plus	11,4
Moyenne d'âge = 28 ans	
(N=210)	

garde régulière d'une durée de quatre à cinq jours (tableau 42). En d'autres termes, au sein de la garde régulière de longue durée, l'exécution de travaux domestiques serait le lot de près de deux gardiennes d'enfant(s) sur cinq. Nous n'avons pas trouvé de relation entre cette question et les caractéristiques socio-démographiques des sujets. Cette absence de résultats révèle que la pratique consistant à référer à sa gardienne l'exécution de travaux domestiques n'est pas plus courante dans un milieu socio-économique qu'un autre. Résultat qui n'est pas dépourvu d'intérêt...

Une question d'âge?

L'âge qu'ont les gardiennes d'enfants varie considérablement. Un fait à souligner, il ne semble pas émerger une catégorie d'âge en particulier qui caractériserait ce type de travail. Toutefois, la moyenne d'âge de l'ensemble des gardiennes d'enfant(s) est relativement plus élevée qu'on serait peut-être porté à le croire communément. En effet, si 35,2% de ces dernières ont moins de 18 ans dont 16,2% moins de 16 ans, il demeure que 21,5% ont entre 18-29 ans, 17,1% entre 30 et 39 ans, 14,8% entre 40 et 49 ans et finalement, 11,4% ont 50 ans et plus (tableau 43). La garde des enfants ne se révèle pas être le monopole ni des jeunes, ni des personnes plus âgées. De fait, la moyenne d'âge des gardiennes est de 28 ans et l'étalement des catégories d'âge est assez importante.

Aucune caractéristique socio-démographique des sujets est associée à l'âge de la gardienne. En d'autres termes, l'âge, la scolarité, l'occupation ou le revenu des sujets ne semblent pas déterminer directement à ce niveau des attentes ou des critères dans le choix d'une gardienne.

Tableau 44

L'âge moyen de la gardienne suivant
la durée et le type de garde

	Moyenne (ans)
A) 4-5 jours (N=46)	38
garde à domicile (N=10)	32
garde au domicile de la gardienne (N=31)	39
garde par la parenté (N=5)	45
B) 1-3 jours (N=49)	31
garde à domicile (N=27)	27
garde au domicile de la gardienne (N=19)	36
garde par la parenté (N=3)	32
C) Quelques heures par semaine (N=115)	23
garde à domicile (N=72)	20
garde au domicile de la gardienne (N=19)	26
garde par la parenté (N=24)	31
Pour l'ensemble de la	
garde à domicile (N=109)	23
garde au domicile de la gardienne (N=69)	35
garde par la parenté (N=32)	33
Moyenne totale	28

Coefficients statistiques

Durée de garde: $F = 25,5$, $p < 0,001$, $ETA^2 = 0,20$

Type de garde: $F = 43,4$, $p < 0,001$, $ETA^2 = 0,20$

De fait, l'âge de la gardienne est essentiellement associé à la durée et au type de garde. En effet, un examen attentif du tableau 44 nous révèle certaines informations fort intéressantes. En premier lieu, soulignons que plus la durée de la garde est importante, plus la gardienne est âgée. En effet, si la moyenne d'âge des gardiennes œuvrant à la garde occasionnelle, soit de quelques heures par semaine, est de 23 ans, cette moyenne est de 31 ans pour la garde régulière d'un à trois jours et de 38 ans pour la garde régulière de quatre ou cinq jours. Toutefois, il n'y a pas que la durée de la garde qui semble interférer avec la distribution des âges des gardiennes. En fait, quelque soit la durée de la garde, une constante se manifeste, les gardiennes à domicile sont dans l'ensemble plus jeunes que les gardiennes qui reçoivent les enfants à leur domicile. De même, les gardiennes provenant de la parenté immédiate des sujets sont dans l'ensemble plus âgées que la moyenne d'âge de l'ensemble des gardiennes. Il serait intéressant de savoir si parmi les motifs guidant le choix des sujets entre la garde à son domicile et la garde au domicile de la gardienne, si l'âge de cette dernière n'est pas un critère prédominant.

Plus d'un quart de million de dollars

Les 208 sujets de l'enquête utilisent régulièrement ou occasionnellement les services d'une gardienne d'enfant(s) consacrent collectivement près de 5 000,00$ par semaine pour des services de garde, soit un peu plus de 250 000,00$ par année.

L'étude du tableau 45 nous fournit quelques informations concernant la ventilation des frais. En effet, bien que le nombre de sujets est

Tableau 45

Le coût de la garde par gardienne suivant
la durée et le type de garde

	Moyenne (dollars)
a) 5 jours (N=45)	56$
garde à domicile (N=11)	73
garde au domicile de la gardienne (N=29)	52
garde par la parenté (N=5)	40
b) 4 jours (N=10)	56
garde à domicile (N=2)	58
garde au domicile de la gardienne (N=7)	62
garde par la parenté (N=1)	15
c) 2 ou 3 jours (N=20)	41
garde à domicile (N=12)	47
garde au domicile de la gardienne (N=8)	31
garde par la parenté (N=0)	-
d) 1 jour (N=19)	12
garde à domicile (N=13)	15
garde au domicile de la gardienne (N=4)	8
garde par la parenté (N=2)	3
e) quelques heures/semaine (N=114)	7
garde à domicile (N=71)	8
garde au domicile de la gardienne (N=19)	7
garde par la parenté (N=24)	3

particulièrement peu élevé dans certaines catégories de réponses, deux grandes tendances émergent. En premier lieu, tel qu'on pourrait s'y attendre, plus la durée de la garde est importante, plus les coûts de cette dernière sont élevés. A noter, toutefois, que la moyenne des coûts pour une garde de quatre jours se révèlent être la même que celle pour une garde de cinq jours, soit 56$. Bien qu'en partie vraisemblable, ces résultats sont à considérer avec une certaine réserve compte tenu du nombre peu élevé de sujets (N=10) utilisant la garde de quatre jours. En deuxième lieu, il apparaît exister une hiérarchie dans les coûts de la garde qui est inhérente au type de services de garde utilisé et cela quelque soit la durée de la garde. C'est ainsi qu'en général, la garde à domicile est la plus onéreuse, le plus souvent assez loin derrière vient la garde au domicile de la gardienne, puis finalement avec un écart aussi important vient la garde par la parenté. Cette situation se manifeste quelque soit la durée de garde, sauf dans le cas de la garde de quatre jours. Mais encore là, le nombre peu élevé de sujets dans cette catégorie (N=10) peut être responsable d'une distorsion des résultats à ce niveau.

S'il existe quelques variations bien évidentes entre les coûts de la garde et certaines caractéristiques socio-démographiques des sujets, par exemple dans les familles où les deux sujets ont un emploi à temps complet les coûts de garde sont plus élevés, une seule relation mérite vraiment d'être étudiée, c'est celle existant entre les coûts de la garde et le revenu familial du sujet. En effet, l'étude du tableau 46 nous révèle que dans l'ensemble, plus on a un revenu familial élevé, plus on paie cher pour la garde des enfants et cela, pour une durée de garde

Tableau 46

Le coût de la garde par gardienne suivant
la durée de la garde et le revenu familial

	Moyenne (dollars)
a) 5 jours (N=43)	56$
19 999 et moins (N=6)	55
20 000 - 29 999 (N=9)	59
30 000 - 49 999 (N=19)	51
50 000 et plus (N=9)	65
b) 2 ou 3 jours (N=19)	4?
19 999 et moins (N=2)	27
20 000 - 29 999 (N=5)	34
30 000 - 49 999 (N=8)	4?
50 000 et plus (N=4)	56
c) quelques heures (N=107)	7
19 999 et moins (N=29)	4
20 000 - 29 999 (N=45)	7
30 000 - 49 999 (N=30)	9
50 000 et plus (N=3)	12

N.B. - Nous avons retenu trois catégories de durée de garde pour des raisons de taille des sous-échantillons

comparable. La même remarque s'applique par rapport au type de garde. De fait, même si dans certaines catégories le nombre de sujets est peu élevé, il ressort nettement de l'ensemble de nos analyses que le salaire d'une gardienne est étroitement associé au revenu familial du sujet. C'est la reproduction en milieu de garde de l'effet "maquette" bien connu dans certains milieux de secrétariat.

Les faits saillants

- 88% des sujets rejoints par l'enquête qui utilisent des services de garde ont recours à une gardienne;

- cela fait en moyenne 120 semaines que les sujets utilisent les services de la même gardienne;

- au cours de ces deux dernières années, 49,1% des sujets ont utilisé les services de la même gardienne, 20,3% ont fait appel à deux gardiennes différentes, 13,2% à trois, 7% à quatre et 10,4% à plus de quatre;

- 80,7% des sujets n'ont connu aucun autre type de service de garde;

- 81,6% n'ont connu aucune difficulté dans le recrutement de leur gardienne;

- 27,4% des sujets préféreraient que leur(s) enfant(s) soit(ent)

plutôt gardé(s) en garderie que par une gardienne;

- 77,6% des sujets responsables d'une famille mono-parentale qui utilisent actuellement les services d'une gardienne anticipent de mettre son(ses) enfant(s) en garderie;

- 66,5% et 32,5% sont respectivement "très satisfait" et "satisfait" des services que leur offre leur gardienne;

- si 13,1% de l'ensemble des gardiennes à domicile accomplissent des travaux domestiques, c'est la réalité de 38,9% des gardiennes responsables de la garde de longue durée (4-5 jours/semaine);

- l'âge moyen des gardiennes est 20 ans. Les gardiennes à domicile sont généralement plus jeunes que celles qui reçoivent les enfants à leur domicile. De même, plus la durée de garde est importante, davantage la gardienne est généralement âgée;

- l'ensemble des sujets consacrent plus d'un quart de million de dollars annuellement pour des services de garde par gardienne;

- le salaire d'une gardienne est en grande partie déterminé par le revenu familial du ménage.

Chapitre 5

Regard sur un autre sondage

Le Centre de sondage de l'Université de Montréal procède deux fois l'an à un sondage d'une certaine envergure intitulé *Sondage Omnibus Universitaire*. Lors du sondage du printemps 1982, le questionnaire comportait trois questions qui sont relativement connexes à notre enquête. Ces questions furent incluses dans ce sondage par Denise Granger, responsable de recherche au sein de cet organisme.

Le sondage omnibus universitaire de l'Université de Montréal constitue un outil de cueillette de données fort appréciable. Notamment, le nombre particulièrement élevé de personnes interviewées permet de constituer des sous-échantillons assez substantiels autour d'une ou plusieurs questions.

La cueillette des données du sondage du printemps 1982 a été réalisée du 30 avril au 15 mai 1982, exception faite de neuf entrevues qui eurent lieu dans la semaine du 17 mai. Deux mille cinquante et un Québécois âgés de 18 ans et plus acceptèrent de répondre à l'enquête après avoir été sélectionnés selon une méthode de génération aléatoire de numéros de téléphone, complétée d'une grille de sélection.

Tableau 47

Mode de garde privilégié par les Québécois de 18 ans et plus selon l'âge des enfants

Mode de garde privilégié	Age des enfants		
	Moins d'un an (N=1986)	1 à 2 ans (N=1959)	3 à 4 ans (N=1989)
A la maison	70,3	62,8	37,9
Dans un autre domicile	13,8	15,0	11,7
Dans une garderie	15,9	22,2	50,4

Source: GRANGER, Denise "La garde des enfants: les attentes des Québécois". Le Devoir, le 18 octobre 1982, pp. 7-8.

Les questions qui nous intéressent sont les suivantes:

Si vous deviez confier des enfants à quelqu'un d'autre, tous les jours de la semaine durant la journée, quel mode de garde choisiriez-vous?...

	Chez vous à la maison	Dans un autre domicile	Dans une garderie	NSP	PR
a) pour un enfant de moins d'un an	1	2	3	8	9
b) pour un enfant d'un an à deux ans	1	2	3	8	9
c) pour un enfant de trois à quatre ans	1	2	3	8	9

Denise Granger publia dans le quotidien Le Devoir du 18 octobre 1982 les principaux résultats obtenus à ces questions (tableau 47). Les orientations qui ressortent de l'analyse de l'ensemble de ces données, nous révèlent l'existence dans l'opinion publique d'une conception de l'organisation des services de garde qui serait déterminée par l'âge des enfants. Ainsi, si 70,3% et 62,8% optent respectivement pour la garde à la maison pour les enfants âgés de moins d'un an et de 1 à 2 ans, 50,4% des sujets considèrent que le mode de garde privilégié pour les enfants de trois à quatre ans est la garderie. De plus, il est à noter le peu d'intérêt que semble manifester les personnes interviewées pour la garde hebdomadaire dans un autre domicile (de 11,7% à 15%), alors que suivant notre enquête, ce type de garde est très répandu.

Il nous est apparu opportun de fouiller un peu plus à fond les résultats obtenus à ces questions, notamment, en explorant les réponses

Tableau 48

Mode de garde privilégié par les parents ayant des enfants de 4 ans et moins

	Moins d'un an	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Total
A) Pour un enfant de moins d'un an	(N=26)	(N=85)	(N=59)	(N=73)	(N=60)	(N=303)
à la maison	85,5%	73,4%	72,6%	81,3%	67%	74,9%
dans un autre domicile	6,9	19,7	17,5	12,9	14,2	15,5
dans une garderie	7,6	6,9	9,9	5,8	18,8	9,6
B) Pour un enfant de 1 à 2 ans	(N=26)	(N=84)	(N=61)	(N=72)	(N=60)	(N=303)
à la maison	70,9	63,5	58,5	68,1	61,7	63,9
dans un autre domicile	10,4	16,9	23,8	21,5	13,9	18,2
dans une garderie	18,7	19,6	17,7	10,4	24,4	17,9
C) Pour un enfant de 3 à 4 ans	(N=26)	(N=84)	(N=61)	(N=72)	(N=60)	(N=303)
à la maison	32,5	30,2	36,7	50,2	32,1	36,8
dans un autre domicile	6,9	13,6	18,0	17,3	11,0	14,3
dans une garderie	60,6	56,2	45,3	32,5	56,9	48,9

En résumé, pour l'ensemble du sous-échantillon (N=303)

Mode de garde privilégié	Age des enfants		
	Moins d'un an	1 à 2 ans	3 à 4 ans
à la maison	74,9%	63,9%	36,8%
dans un autre domicile	15,5	18,2	14,3
dans une garderie	9,6	17,9	48,9

des principaux concernés à savoir les parents ayant des enfants d'âge préscolaire. Pour se faire, nous avons ventilé les réponses obtenues aux trois questions sur les types de garde suivant l'année de naissance du plus jeune enfant de la personne interviewées. De plus, compte tenu que la troisième question fait référence aux enfants de "3 à 4 ans", mais en exclut les enfants de cinq ans qui nécessitent eux aussi des services de garde, nous avons limité l'analyse aux sujets ayant des enfants de 4 ans et moins. Les résultats de ces analyses sont présentés au tableau 48. Ce tableau (un peu chargé) nous révèle que, dans l'ensemble, les sujets qui ont des enfants âgés de moins de 5 ans répondent sensiblement de la même façon aux trois questions que la totalité des personnes interviewées (tableau 48). Toutefois, quelques légers écarts se manifestent au niveau de la garde en garderie. Pour les enfants de deux ans et moins, un peu plus de parents d'enfants d'âge préscolaire optent pour un type de garde autre que celle en garderie. Mais les écarts sont peu prononcés. Par contre, un examen attentif de la première partie du tableau 48 nous révèle des résultats fort intéressants. C'est ainsi que:

- 85,5% des parents ayant un enfant de moins d'un an et 73,4% de ceux ayant un enfant d'un an optent pour la garde à la maison pour les enfants de moins d'un an;

- 63,5% et 58,5% des parents ayant respectivement des enfants de un à deux ans optent pour la garde à la maison pour les enfants de cette catégorie d'âge. A noter que c'est l'opinion aussi de 70,9% des sujets ayant un enfant de moins d'un an;

- la garde en garderie des enfants de trois à quatre ans

Tableau 49

Mode de garde privilégié par les parents d'enfants de cinq ans et moins résidant sur la Rive sud de Montréal

Mode de garde privilégié	Age des enfants		
	Moins d'un an (N=28)	1 à 2 ans (N=28)	3 à 4 ans (N=28)
A la maison	79,2%	49,1%	34%
Dans un autre domicile	13,2	24,5	17
Dans une garderie	7,6	26,4	49

constitue le choix de garde privilégié de la majorité des sous-groupes sauf, curieusement, des parents ayant des enfants de trois ans (32,5%) et de deux ans (45,3%). A noter, toutefois, l'intérêt élevé pour les garderies chez les sujets ayant des enfants de moins d'un an (60,6%), d'un an (56,2%) et de quatre ans (56,9%).

Il aurait été intéressant si l'enquête réalisée par le Centre de sondage avait mis en parallèle le "mode de garde privilégié" et le "mode de garde utilisé". Une telle situation nous aurait permis de mesurer les écarts entre ces deux catégories de réponses. D'autant plus, comme nous le soulignions un peu plus haut, la garde dans un autre domicile ne semble pas particulièrement privilégiée alors qu'elle constitue, suivant notre enquête, un des plus importants types de garde. Une telle situation n'apparaît pas résulter d'une caractéristique marquée de la région étudiée. En effet, si nous isolons de l'échantillon OMNIBUS, les parents de la Rive sud de Montréal qui ont des enfants de cinq ans et moins, c'est-à-dire les paramètres de notre propre échantillon, nous obtenons les résultats présentés au tableau 49. Malgré le nombre restreint de sujets, source potentiel de distorsion, on remarquera que la distribution des réponses est relativement du même ordre entre ces sujets et l'ensemble des sujets présentés au tableau 48. Rien ne semble indiquer une singularisation régionale importante à ce niveau.

Nous avons exploré si au sein de l'ensemble des parents ayant des enfants de quatre ans et moins, s'il n'y avait pas quelques variations appréciables de réponses aux trois questions posées qui seraient associées

Tableau 50

Mode de garde privilégié pour des enfants de trois à quatre ans par les parents ayant des enfants de quatre ans et moins suivant la scolarité des sujets

Mode de garde privilégié	Scolarité			
	11 ans et moins (N=126)	12-15 ans (N=135)	16 ans et plus (N=38)	Total (N=299)
A la maison	42,8%	37,3%	14,4%	36,8%
Dans un autre domicile	15,1	15,1	11,9	14,5
Dans une garderie	42,1	47,6	73,7	48,7

V = 0,18

Source: Données Sondage Omnibus Universitaire, Printemps 1982

Tableau 51

Mode de garde privilégié pour des enfants de un à deux ans par les parents ayant des enfants de quatre ans et moins suivant le sexe des sujets

Mode de garde privilégié	Hommes (N=139)	Femmes (N=164)	Total (N=303)
A la maison	72,3%	56,7%	63,9%
Dans un autre domicile	16,3	19,9	18,2
Dans une garderie	11,4	23,4	17,9

V = 0,18

à certaines caractéristiques socio-démographiques des sujets. En premier lieu, soulignons que le groupe est relativement homogène et qu'il n'y a pas vraiment de différences majeures dans les réponses données. Notons toutefois qu'à l'égard des trois questions, plus les sujets sont jeunes, davantage ils favorisent la garde en garderie et plus qu'ils sont âgés, plus ils favorisent la garde à la maison. Dans le cas de la garde de enfants de trois à quatre ans, plus les sujets sont scolarisés, davantage ils sont favorables à la garde en garderie. C'est en effet le cas de 73,7% des sujets ayant 16 ans et plus de scolarité contre 42,1% des sujets ayant 11 ans et moins de scolarité (tableau 50). Le sexe des sujets est associé qu'à une seule variation, et c'est la garde des enfants de un à deux ans. Deux fois plus de femmes (23,4%) que d'hommes (11,4%) considèrent que la garderie est le type de garde à privilégier pour les enfants de cette catégorie d'âge. Quant aux hommes, ils sont plus orientés vers la garde à domicile. C'est en effet le cas de 72,3% des hommes contre 56,7% des femmes (tableau 51).

Enfin, soulignons que les sujets qui oeuvrent aux soins du ménage sont un peu moins favorables à la garde en garderie et davantage orientés vers la garde à la maison.

En définitive, il apparaît exister au sein de l'opinion publique québécoise une conception de l'organisation des services de garde qui serait en partie déterminée par l'âge des enfants. Les plus jeunes enfants se faisant garder de préférence à la maison et les plus âgés à la garderie. La garde dans un autre domicile, encore appelée garde en milieu

familial, se révèle de loin l'option la moins retenue. De fait, aux yeux de l'ensemble de la population, elle est toujours en troisième position même pour les très jeunes enfants. Toutefois, ces résultats sont légèrement différents lorsqu'on considère uniquement le point de vue des parents ayant des enfants âgés de moins de cinq ans. Ces derniers placent légèrement plus en avance la garde dans un autre domicile que la garde en garderie pour les poupons de quelques mois. Il faut se rappeler que suivant notre enquête, la garde au domicile de la gardienne est l'un des modes majeurs de garde et qu'en conséquence, un nombre substantiel de parents interviewés étaient confrontés avec cette réalité quotidienne.

Malgré quelques légères différences, les parents ayant des enfants d'âge préscolaire ne se différencient pas fondamentalement dans leurs réponses de l'ensemble de la population québécoise.

Quant à l'influence des variables socio-démographiques, cela se manifeste surtout de la façon suivante, on a tendance à privilégier la garde en garderie pour les enfants plus âgés. La seule source de divergence semble se situer sur "l'âge propice" pour mettre l'enfant en garderie. Un nombre significatif de jeunes mères optent plus tôt pour la garderie que leurs homologues masculins. De même, les parents plus scolarisés apparaissent davantage favorables à un accès plus tôt à la garderie. Il est à noter toutefois, que l'actuel étroitesse du marché du travail et les coûts élevés des garderies, font peut-être en sorte que les parents moins scolarisés qui sont aussi ceux qui ont le plus de difficulté à trouver un emploi et ceux qui gagnent les revenus les plus faibles, soient un peu plus réservés pour ce "mode de garde privilégié" qui ne leur est pas toujours accessible.

En conclusion

La garde des enfants est une réalité quotidienne pour plus de 200,000 enfants québécois âgés de moins de six ans. Or, nous savons vraiment peu de chose de cette situation. Paradoxalement, alors qu'on s'interroge sur les impacts de la nouvelle technologie sur notre proche avenir collectif et qu'on réalise des études très élaborées sur ce sujet, le fait que près d'un enfant québécois sur deux âgé de moins de six ans soit gardé quotidiennement dans des "conditions peu connues et non-contrôlées"[1] semble peu intéresser les pouvoirs publiques. Serait-on plus intéressé aux machines de demain qu'à celui ou celle qui devra l'asservir et la ramener à sa dimension d'outil, aussi fabuleux que ce dernier puisse l'être?

Le but de la présente enquête était d'y voir un peu plus clair à l'égard de certains aspects de cet important vécu de garde. Quelle était cette part de la réalité qui se cachait derrière ces chiffres représentant le nombre d'enfants gardés? Si nos moyens limités ne nous ont pas permis d'explorer à fond ce vécu quotidien, plusieurs des résultats recueillis nous fournissent un éclairage d'actualité sur ce phénomène dont l'ampleur n'a d'égal que sa méconnaissance.

Au-delà d'une connaissance personnelle de cette situation, au-delà d'une connaissance morcelée et fragmentée puisée à même l'expérience journalière de notre environnement immédiat, *Faire garder nos enfants* explore la réalité de la garde des enfants auprès de 308 ménages de la rive sud de

---

[1] Comité interministériel sur les services d'accueil à la petite enfance, GOUVERNEMENT DU QUEBEC, 1978, p. 21.

Montréal. Par l'intermédiaire d'un questionnaire (malheureusement, toujours trop limité!), nous avons retracé certaines informations sur le sujet. Ces dernières nous fournissent, d'un point de vue parental, quelques éclairages susceptibles d'améliorer notre compréhension de la situation actuelle.

En premier lieu, rappelons que la majorité (78,2%) des parents interviewés font garder leur(s) enfant(s). Dans 51,7% des cas, cette garde est régulière, c'est-à-dire une journée et plus par semaine. Plus précisément 31,6% les font garder de 4 - 5 jours, 10,8% de 2 à 3 jours et finalement, 8,2% une journée seulement (p. 13-15).

La durée de la garde est principalement associée au revenu familial des personnes interviewées. Les ménages ayant les revenus les plus élevés font davantage garder leur(s) enfant(s) que les autres. A noter que la durée de la garde n'est pas associée à l'âge des enfants (p. 19).

Dans ce contexte, la principale raison de la garde de longue durée est le travail des parents, alors qu'inversement les principales raisons de la garde occasionnelle est le magasinage et les loisirs (p. 22).

La garde occasionnelle s'effectue généralement au domicile de l'enfant (65,5%). Toutefois, plus la durée de la garde est importante, plus l'enfant sera gardé à l'extérieur de son domicile (p. 24).

L'âge des enfants n'est aucunement associé à un type de garde plutôt qu'à un autre. De fait, l'âge de l'enfant n'apparaît pas être l'un des critères du choix d'un type de garde par rapport à un autre. Par exemple, les plus jeunes enfants ne sont pas nécessairement plus gardés

au domicile familial et le plus vieux à l'extérieur de celui-ci. De fait, c'est le statut socio-économique du ménage qui est associé d'une façon déterminante aux différents types de garde. C'est ainsi que les enfants de cols bleus sont sous-représentés dans les garderies et sont fréquemment gardés par la parenté (grands-parents, etc...); les enfants de cols blancs sont sur-représentés au sein de la garde au domicile de la gardienne et sous-représentés au sein de la garde au domicile familial; les enfants des semi-professionnels (surtout des employés de l'Etat) sont sur-représentés au sein des garderies et de la garde à la maison et sous-représentés au sein de la garde au domicile de la gardienne; et, enfin, les enfants des professionnels se singularisent surtout par le peu d'importance que semble avoir dans ce milieu la garde par la famille élargie et le large éventail des choix de garde accessibles à ces derniers (p. 28-33).

Si, dans notre enquête, l'âge des enfants n'est pas associé significativement à un type de garde actuellement utilisé plus qu'à un autre, il demeure toutefois que pour l'ensemble de la population du Québec, de même que pour les parents québécois ayant des enfants d'âge préscolaire, on véhicule une certaine conception de la garde des enfants qui n'est pas étrangère à l'âge de ces derniers. En effet, dans l'étude d'une autre enquête réalisée sur la garde des enfants, nous avons souligné l'existence d'une hiérarchisation des types de garde en fonction de l'âge des enfants (p. 125-135). Grosso modo, on préfère la garde au domicile familial pour les plus jeunes enfants et la garderie pour les plus âgés. De plus, cette tendance se manifesterait dans les différents sous-groupes de la population. En définitive, le type de garde qu'on utilise pour ces enfants, n'est pas à l'occasion celui que l'on souhaiterait avoir. C'est avant tout une question d'ordre économique... D'ailleurs à ce niveau rappelons que s'il y a

légèrement plus de familles à très faible revenu qui utilisent les garderies que de familles bi-parentales de classe moyenne, phénomène qui serait en partie dû aux allocations pour frais de garde, il demeure que les plus importants utilisateurs des garderies au sein de notre échantillon sont les sujets socio-économiquement les plus favorisés. Malgré les mesures correctives actuellement utilisées, il se révèle exister un manque de démocratisation sociale dans l'accès aux garderies (p. 33-37).

Dans un autre ordre d'idée, rappelons que près de neuf sujets sur dix sont favorables à ce que des parents envoient leur(s) enfant(s) à la garderie pour pouvoir effectuer des activités professionnelles ou autres (p. 43-49). De fait, au sein de notre étude, les garderies semblent bénéficier d'un préjugé favorable, et ceci particulièrement auprès des sujets responsable d'une famille mono-parentale et des sujets membres d'une famille à faible revenu. D'ailleurs, paradoxalement, si près d'un sujet sur deux, membre d'une famille à faible revenu, croit que les garderies offrent des services de garde de meilleure qualité qu'une gardienne à la maison, et cela même si l'accès à ces dernières soit limité pour son(es) enfant(s); c'est dans une proportion presque similaire que les sujets ayant le plus haut revenu familial considèrent que les services d'une gardienne à la maison ou d'une garderie sont d'égale qualité, alors que les familles socio-économiquement les plus favorisés sont sur-représentées au sein des garderies. Si cette situation permet peut-être aux familles les mieux nanties de répondre d'une façon plus informée à notre question, il n'en demeure pas moins tragique que ceux qui croient le plus à la qualité des services de garde en garderie soient justement ceux pour qui l'accès à ces dernières est le plus difficile (p. 49-55).

La légitimité de l'existence des garderies reposent sur les services qu'elles peuvent offrir à la fois pour le développement et la socialisation des enfants et comme organisme de soutien aux mères travailleuses. De fait, face au deuxième but, il apparaît exister un assez large consensus au sein de notre échantillon à l'égard de la pertinence des garderies pour favoriser les activités de travail des femmes (p. 59). En effet, il n'existe pas de sous-groupes socio-démographiques qui se distinguent face à cette question. Quant à l'existence des garderies, dans le but de favoriser le développement et la socialisation de l'enfant, cela fait l'objet d'un consensus certes, mais d'une façon moins importante. En effet, si trois sujets sur quatre considèrent que les garderies devraient exister pour cette raison, la totalité des sujets responsables d'une famille monoparentale opinent dans ce sens. De même, les sujets ayant les plus faibles revenus familiaux voient en très grande majorité les garderies comme des lieux privilégiés pour l'éducation de leur(s) enfant(s), assentiment qui fait l'objet d'un consensus moins élargi chez les familles à haut revenu (p. 61). Visiblement, pour les premiers, les garderies représentent des ressources éducatives de qualité pour leurs enfants. Ce sont des ressources collectives qui permettent à leurs enfants de pouvoir réaliser des activités ou des projets éducatifs qu'ils ne pourraient faire autrement. Ce sont aussi ces expériences de vie et ces apprentissages qui éventuellement pourront faciliter leur réussite scolaire. Car, comme plusieurs études ou organismes[1] l'ont souligné, l'inégalité des chances en éducation commence bien avant la fréquentation scolaire. Mais les membres des milieux populaires les plus défavorisés n'ont pas à attendre que leurs enfants fréquentent l'école de quartier pour vivre cette inégalité; ils la vivent déjà

[1] A ce sujet, voir entre autres: LEVESQUE, Mireille (1981) L'égalité des chances en éducation. Québec; Conseil supérieur de l'éducation, 132 p.

quotidiennement au niveau de l'accès aux garderies... (p. 63).

En définitive, l'ensemble des analyses réalisées sur cette question révèlent que la situation se présenterait de la façon suivante: les familles à haut revenu privilégient l'existence des garderies davantage pour le travail de la mère que les familles ayant les revenus les plus faibles. Par contre, ces dernières, plus que les premières, considèrent que l'existence des garderies doit être justifiée par son aspect éducatif pour les enfants. Vraisemblablement, les uns recherchent un complément éducatif pour leur(s) enfant(s), les autres favorisent le maintien d'un niveau de vie qui n'est pas sans être relié au travail de la mère et qui permet entre autres un mieux-être pour le ménage et probablement aussi un mieux-être éducatif pour les enfants.

Dans un tel contexte, le financement des garderies est évalué différemment. En effet, rappelons que près de neuf sujets sur dix (88,6%) sont favorables aux subventions d'Etat aux garderies et qu'un peu plus de trois sujets sur quatre (77,5%) considèrent que la part de l'Etat devrait être d'au moins 50% des coûts (p. 65-69). Or, dans la mesure où l'on considère que les garderies sont utiles pour permettre aux mères d'aller travailler ou pour l'éducation de l'enfant, on s'avère davantage favorable à la participation financière de l'Etat. Toutefois, ce n'est seulement que pour la deuxième raison, c'est-à-dire l'éducation des enfants, qu'on favorise une contribution plus importante de l'Etat aux frais de fonctionnement des garderies (p. 77-81). En définitive, les parents interrogés reconnaissent un double but aux garderies: l'accueil et la garde des jeunes enfants et leur éducation. Restreindre les garderies qu'à la simple fonction de garde des enfants, nous apparaît une réalité tronquée. D'ailleurs,

vraiment peu de sujets se sont inscrits dans cette définition restrictive de la garderie. Pour la majorité des personnes interviewées, ces deux buts sont indissociables, et ils sont virtuellement à la base de la légitimité sociale des garderies. Dans ce sens, le financement des garderies par l'Etat est aussi une option éducative.

Dans le cadre des chapitres trois et quatre, nous avons exploré tour à tour la garde en garderie et la garde par gardienne. Compte tenu qu'à peine 12% des sujets avaient un enfant en garderie, nous n'avons guère pu étudier, d'une façon fouillée, certains aspects de cette expérience de garde. Toutefois, les résultats bruts obtenus sont assez intéressants. Notamment, rappelons que le parent qui a un enfant en garderie a, contrairement au parent qui utilise une gardienne, une expérience plus élargie des différents modes de garde. De plus, si quatre fois sur cinq, on n'a pas eu de difficultés particulières pour dénicher sa garderie, dans 25% des cas, il aura fallu attendre de un à trois mois pour y avoir accès et, parfois, même plus de trois mois (15%). Les usagers des garderies se déclarent satisfaits de leur service actuel de garde et si l'on songe à un autre type de garde – habituellement la garde au domicile familial – ce n'est pas pour insatisfaction face à cette dernière (p. 87-90). D'autre part, la garde par gardienne est utilisée par 88% des sujets rejoints par l'enquête qui ont recours à des services de garde d'une façon régulière ou occasionnelle. Une fois sur deux, les parents interviewés ont retenu les services de la même gardienne depuis ces deux dernières années. Le "taux de roulement" des gardiennes d'enfant est particulièrement élevé chez les parents occupant un emploi à temps partiel. De plus, ces derniers parents sont aussi ceux qui éprouvent le plus de difficultés à se trouver une gardienne. Vraisemblablement, la garde régulière des enfants s'apparente peut-être

davantage à l'emploi régulier et permanent qu'à l'emploi temporaire ou occasionnel (p. 97-101).

Par ailleurs, c'est dans des proportions similaires (environ 80%) qu'on évalue le niveau de difficulté à se trouver une gardienne ou une garderie. De même, c'est sensiblement dans les mêmes proportions qu'on anticipe de changer son organisation actuelle de garde. Il est toutefois à noter, que trois fois sur quatre, les sujets responsables d'une famille mono-parentale qui utilisent actuellement les services d'une gardienne préféreraient la garderie pour leur(s) enfant(s). Il existe aussi certaines variations en fonction de l'âge du plus jeune enfant gardé (p. 101-107). Enfin, tout comme dans le cas des garderies, on est en grande majorité satisfait des services offerts par sa gardienne (p. 107-109).

Gardienne d'enfant est un travail assez particulier et peut être en "mal de définition". Où se termine la tâche d'une gardienne d'enfant et où commence celle d'une aide domestique? Voilà une question qui, sous certains aspects, est fort complexe et délicate... Dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas exploré les méandres du problème. Toutefois, nous avons demandé aux parents si leur gardienne accomplissait des travaux domestiques tels que la cuisine, le ménage, etc... A cela, 13,1% des personnes interviewées nous ont répondu par l'affirmative. Dans le cas de la garde régulière hebdomadaire, ce pourcentage est de 38,9%, soit le cas d'un peu plus une gardienne sur trois. A ce niveau, cela n'est plus une pratique marginale. Toutefois, notre question ne nous permet pas de différencier ce qui, comme activités domestiques, relèvent ou ne relèveraient pas de la garde des enfants. Notre interrogation demeure donc entière (p. 111-115).

L'âge moyen des gardiennes d'enfant est de 28 ans. Les gardiennes à domicile sont généralement plus jeunes que celles qui reçoivent les enfants à leur domicile. De même, plus la durée de garde est importante, plus la gardienne est généralement âgée (p. 115-117).

Au niveau du coût de la garde des enfants, l'enquête a révélé l'existence d'un hiérarchisation des coûts de la garde. C'est ainsi que les données recueillies nous permettent d'identifier la tendance suivante. En général, la garde en garderie serait la garde la plus onéreuse (p. 89), en second lieu viendrait la garde au domicile familial, puis la garde au domicile de la gardienne (ou garde en milieu familial) et en dernier lieu, la garde par la famille élargie (parenté) (p. 117-119). Le salaire d'une gardienne d'enfant est étroitement déterminé par le revenu familial des parents et cela quelque soit la nature de la tâche. Si, pour décrire cette situation, bien connue dans certains milieux de secrétariat, on utilise le terme d'"effet moquette", il serait probablement approprié dans notre cas de parler d'"effet prélart".

Au terme de cette étude, il nous apparaît opportun de revenir sur quelques-uns des résultats assez particuliers de la recherche. En premier lieu, il est pertinent de souligner un résultat qui est peut-être passer inaperçu et, cependant, furt important, c'est l'absence de différence de réponse entre les femmes et les hommes. En effet, tout au long de l'enquête les parents interrogés ont répondu d'une façon semblable à nos différentes questions. Rappelons de plus, qu'en aucun cas, l'un des membres du couple nous a référé à l'autre pour y répondre. Or, les études réalisées au Québec sur le sujet, et qui peuvent être en partie similaires à la nôtre, ont toujours systématiquement écarté les sujets masculins et, parfois même,

certains sujets féminins de leur échantillon. À notre avis, il est impérieux qu'à l'avenir une telle pratique cesse et qu'en regard de l'accueil, de la garde ou de l éducation des enfants, qu'on s'en réfère aléatoirement à l'un ou à l'autre (lorsqu'il y a lieu) des parents. Et si, comme dans notre cas, il existe le critère de la pertinence, à savoir la personne la plus informée sur le sujet, qu'on laisse la personne interviewée décider elle-même de sa compétence à répondre à nos questions plutôt que de décréter, comme ce fut le cas jusqu'à ce jour, que "seules des femmes pouvaient répondre à de telles questions". Dans ce même ordre d'idée, il est intéressant d'indiquer que face à l'ensemble des questions, le niveau d'indécision est très faible, et lorsqu'il est présent il est "asexué".

D'autre part, il nous apparaît opportun de révéler le problème particulier que pose la mesure de la satisfaction des individus à l'égard des services de garde qu'ils utilisent pour leur(s) enfant(s). Notre enquête, comme bien d'autres, révèlent un niveau de satisfaction qui est assez élevé. De fait, sans vouloir véhiculer une conception pessimiste de l'univers social, il faudrait vraisemblablement à l'avenir raffiner notre mesure de la satisfaction en utilisant une grille de questions portant davantage sur des aspects factuels de la garde plutôt que sur un sentiment ou une impression générale. De plus, il faudra aussi tenir compte, qu'à l'égard de la garde de leurs enfants, les parents se sentent souvent vulnérables, voire même "coupables", et là probablement plus qu'ailleurs, ils combattent la "dissonnance cognitive".

En terminant, nous aimerions rappeler les cas particuliers des familles mono-parentales et des ménages à faible revenu qui, à l'occasion, tout au long de l'étude, se sont distingués dans leurs réponses, et cela

particulièrement à l'égard des familles les mieux nanties. Il ne fait aucun doute que ces parents voient dans les garderies, des institutions d'accueil et d'éducation nécessaires au développement de leurs enfants et de leur mieux-être éducatif. Pour eux, c'est dans l'immédiat que se joue en quelques lieux politiques l'avenir de leurs enfants.

Références

BELANGER, D., LEDUC, M. (1977). La garde de jour des enfants d'âge préscolaire dans la région 6C. Rapport de recherche, Centre des services sociaux Richelieu, 194p.

BOUCHARD, S. (1983). Garder chez soi les enfants des autres. Office des services de garde à l'enfance.

GRANGER, D. (1982). "La garde des enfants: les attentes des Québécois". Le Devoir, le 18 octobre 1982, p. 7.

LASVERGNAS-GREMY, I., LALONDE-GRATTON, M., BELLAVANCE, G. (1981). Travailler juste pour payer la garderie. Regroupement des garderies de la région de 6C, 139p.

PELLETIER, G. (1982). Des garderies, des garderies... Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, 81p.

Appendice A

Echantillonnage et échantillon

Le choix d'une stratégie de cueillette de données

La réalisation d'un sondage sociologique d'une certaine envergure avec un budget très limité constitue toujours un tour de force. Ce dernier est particulièrement éprouvant à réaliser lorsque, de plus, les conditions d'éligibilité pour constituer un échantillon font en sorte qu'il faut réaliser un nombre considérable de démarches pour retrouver le paramètre choisi - dans notre cas, avoir au moins un enfant de moins de six ans; et que la nature de la recherche - dans notre cas, la garde des enfants - fait en sorte qu'il faut contacter les sujets sur un large éventail de temps et réaliser parfois plusieurs relances pour finalement localiser le sujet de l'enquête: le parent.

C'est en tenant compte de ces différentes contraintes que nous avons opté pour une approche d'échantillonnage assez traditionnelle, à savoir la sélection aléatoire de numéros de téléphone dans l'annuaire téléphonique. Il faut toutefois souligner que si cette méthode est bien connue et est assez couramment utilisée, elle possède certaines limites. En effet, ce ne sont pas tous les ménages qui ont le téléphone et, de plus, un certain nombre de ménages ayant cet appareil n'ont pas leur numéro dans l'annuaire pour différentes raisons (confidentialité, déménagement, etc...). Statistique Canada évalue à 96,7% le nombre de ménages ayant le téléphone au Québec et le Centre de sondage de l'Université de Montréal à 88,3% le nombre d'abonnés à un service téléphonique dont leur numéro n'apparaissait pas à l'annuaire[1]. Toutefois, ces limites sont inhérentes à ce type d'approche et demeurent acceptables pour les besoins de cette recherche.

[1] Sondage Omnibus Universitaire, Printemps 1982.

... et le choix d'une population cible

Une fois que fut déterminée la stratégie de cueillette des données, il restait à sélectionner une population cible ayant des caractères assez diversifiés (ex.: rural-urbain) mais tenant compte aussi des contraintes des annuaires téléphoniques et... de notre petit budget. Très tôt, le choix s'est porté sur les ménages de la Rive-sud de Montréal pour plusieurs raisons. D'une part, nous y trouvions une population et un milieu social assez diversifiés que nous pouvions facilement rejoindre à très peu de frais. D'autre part, cette région avait été l'objet de deux autres enquêtes sur la garde des enfants et cela pouvait permettre ultérieurement une étude longitudinale de l'évolution de la garde dans cette région.

L'échantillonnage

L'étude des premières données qui furent publiées par Statistique Canada à la suite de son recensement de 1981, nous a indiqué que le nombre de citoyens québécois ayant sous sa responsabilité immédiate au moins un enfant de moins de six ans était d'un rapport de un à dix. Compte tenu que nous visions un échantillon final d'environ 300 personnes afin de nous permettre de réaliser des analyses élaborées, nous avons sélectionné d'une façon aléatoire, à même le bottin téléphonique de la Rive-sud de Montréal, 3 064 numéros de téléphone. Ce nombre surestimait en chiffre absolu nos besoins réels, car si effectivement les données du recensement de 1981 révélait qu'il y avait sur le territoire de notre enquête 46,265 enfants âgés de moins de six ans pour une population totale de 476,403 personnes, soit un rapport de 9,71%, le nombre de ménages privés, lui, était de 127,745 soit générant un rapport de 36,2% (N enfants moins de six ans / N ménages).

Toutefois, l'une des principales contraintes du tirage aléatoire de numéros téléphoniques est l'existence d'un pourcentage élevé de numéros commerciaux et de lignes hors service. Ce pourcentage nous l'avons estimé de l'ordre de 20 à 25%, suivant les localités. En conséquence, nous avons maintenu le tirage à 3,064 numéros de téléphons, en estimant que "l'effet ménage" serait compensé par le nombre de numéros invalides. Nos prévisions s'avérèrent justes.

L'étude du tableau A nous révèle les résultats généraux obtenus lors de la cueillette des données. Sur les plus de trois mille numéros de téléphone composés, 308 sujets ayant des enfants d'âge préscolaire ont accepté de répondre à l'enquête. A noter que 12,1% des numéros de téléphone étaient détenus par des personnes incapables de s'exprimer couramment en français. Le peu de marge de manoeuvre que nous laissait notre budget nous avait contraint à nous centrer uniquement sur une population pouvant s'exprimer en français et c'est avec regret que nous n'avons pu terminer ces entrevues. Toutefois, nous avons retenu les sujets dont la langue maternelle est anglaise ou autre et qui avaient une bonne compréhension de nos questions.

Enfin, nous voulions comparer systématiquement certaines caractéristiques socio-démographiques des sujets de notre échantillon avec leurs paramètres au sein de l'ensemble de la population de la région concernée. Toutefois, le traitement des données du recensement fédéral de 1981 n'était pas suffisamment avancé pour nous permettre d'isoler au sein de la population cible, les caractéristiques des responsables des familles ayant des

enfants de moins de six ans et pouvant s'exprimer en français... Par contre, les premières données publiées par ce recensement révèlent le caractère vétuste des données des précédents recensements. Nous n'avons donc pu mener à terme la comparaison systématique que nous aurions souhaitée.

Afin de déterminer la force de l'association entre deux variables, nous avons utilisé le coefficient statistique Cramer's V ou son équivalent Phi pour les tableaux à quatre entrées. Comme ces deux coefficients sont calculés à partir du chi carré (X^2), on comprendra que les résultats présentés sont statistiquement significatifs. Le Cramer's V ou le Phi peuvent prendre la valeur de 0 lorsqu'il n'y a aucune relation entre les variables jusqu'à la valeur de +1 dans le cas d'une association parfaite. Nous avons considéré une relation entre deux variables comme étant appréciable si elle générait un Cramer's V ou un Phi de 0,15 à 0,29 et comme étant substantielle pour les résultats de 0,30 et plus.

En terminant, soulignons que les pourcentages, calculés sur la base de l'ensemble de l'échantillon (308 observations), sont sujets à une erreur d'échantillonnage maximale de ±2.20 (au niveau de confiance de 95%).

Description de l'échantillon

L'échantillon est composé de 308 sujets résidant sur la rive sud de Montréal et ayant au moins un enfant de moins de six ans. Le territoire où s'est déroulé l'enquête correspond aux régions suivantes de Statistique Canada: 56, 57, 67 et 66 (en excluant Châteauguay). Le lecteur intéressé à visualiser ces régions est invité à consulter la carte ci-annexée. De plus, soulignons que la liste des principales localités concernées par l'enquête est présentée au tableau B.

Les femmes constituent 77,5% de notre échantillon. Contrairement à d'autres recherches sur le sujet, notamment celle du ministère des Affaires sociales intitulée Étude sur les services de garde au Québec (1975), nous n'avons par exclu la population masculine de l'enquête sous prétexte qu'elle pouvait être "désintéressée ou indifférente" face à la question de la garde des enfants (1975, p. 7). À ce niveau, soulignons que l'une des premières questions du questionnaire se formulait de la façon suivante: "Quelle est la personne à l'intérieur de votre ménage qui est la plus apte à répondre à des questions sur la garde des enfants?" Or, en aucun cas l'un des membres du couple nous a référé à l'autre. De fait, si nous avons eu un plus grand nombre de personnes interviewées qui soient de sexe féminin, c'est principalement dû au fait que ces dernières oeuvrent moins à l'extérieur du ménage et, au simple niveau des probabilités, elles ont pu répondre plus souvent au téléphone.

La moyenne d'âge des sujets est de 32 ans et sa distribution est la suivante: 16% ont 26 ans et moins; 21,6% ont entre 27 et 29 ans; 30% entre 30 et 33 ans; et, finalement, 32,4% ont 34 ans et plus. À noter que

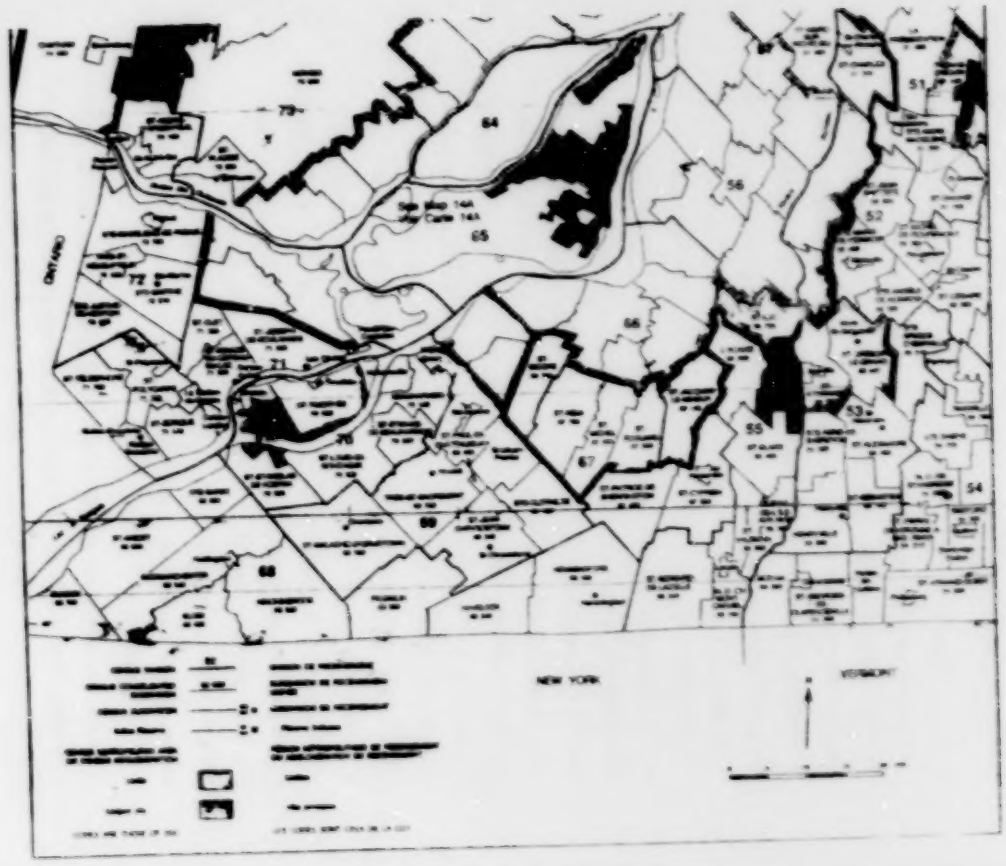

4% de l'échantillon est composé de sujets dont la langue maternelle n'est pas le français.

Au niveau de la scolarité, 22,8% des personnes interviewées ont moins de 12 ans de scolarité, 28,7% ont 12 ans, 12% ont 13 ans, et, finalement, 36,5% ont 14 ans et plus. La moyenne de scolarisation est de 13 années.

La très grande majorité des ménages sont biparentales (95%) alors que les familles monoparentales ne constituent que 5% de l'échantillon. Suivant Statistique Canada, c'est près de 12% des ménages de la région étudiée qui seraient monoparentals. La différence de pourcentage s'explique certainement par le fait que les sujets que nous avons sélectionnés sont membres de jeune ménage, et que ces derniers ont un taux moins élevé d'échec.

L'âge du plus jeune enfant gardé régulièrement ou occasionnellement est pour 15,4% des sujets d'un an, pour 16,2% de deux ans, pour 22,1% de trois ans, pour 27,5% de quatre ans et pour un dernier 18,8% de cinq ans.

Au moment du sondage, 38,4% des sujets occupaient un emploi à temps complet, 12,1% un emploi à temps partiel, 43,3% oeuvraient aux soins du ménage et 6,2% vaquaient à des activités diverses. Parmi les sujets oeuvrant sur le marché du travail, 10,1% occupaient des postes de professionels ou d'administration, 29,1% avaient des emplois de semi-professionnels, 31,1% de gérance ou de cols blancs et 25,7% d'ouvriers. Les emplois à temps partiel étaient le lot quasi-exclusif des femmes. En effet, les

Tableau A

Résultats généraux de la cueillette

	N	%
Pas de services	91	2,9
Numéro commercial	570	18,6
Pas de réponse	173	5,7
Refus de répondre	35	1,1
Non-francophones	382	12,5
Autres raisons	93	3,1
	1 344	
Pas d'enfants de cinq ans et moins	1 412	46,1
Questionnaires complétés	308	10
TOTAL	3 064	

sujets ayant un travail à temps partiel étaient dans 94,4% des cas des femmes. De même, les sujets, dont la principale occupation était les soins du ménage, étaient aussi des femmes dans 98,5% des cas.

Le revenu familial des ménages rejoints par l'enquête est pour 11,2% des sujets inférieur à 15 000$, il se situe pour 15,4% des sujets entre 15 000$ et 19 999$, pour 33,6% entre 20 000$ et 29 999$, pour 29,0% entre 20 000$ et 49 999$, et, enfin, pour 10,8%, il est de 50 000$ et plus. En définitive, près de trois ménages sur dix vivent en dessous du seuil de la pauvreté, alors qu'un ménage sur dix a des revenus de 50 000$ et plus.

Tableau B

Les localités concernées par l'enquête

01 Beloeil
02 Boucherville
03 Brossard
04 Calixa-Lavallée
05 Candiac
06 Carignan
07 Caughnawaga
08 Chambly
09 Contrecoeur
10 Delson
11 Greenfield-Park
12 Île Goyer
13 La Prairie
14 Longueuil
15 Marieville
16 McMasterville
17 Mont-Saint-Hilaire
18 Mont-Bruno
19 Notre-Dame-du-Sacré-Coeur
20 Notre-Dame-de-Bon-Secours
21 Otterburn Heights
22 Otterburn-Park
23 Richelieu
24 Saint-Amable
25 Sainte-Angèle-de-Monnoir
26 Saint-Basile-le-Grand
27 Saint-Bruno
28 Sainte-Catherine
29 Saint-Charles-sur-Richelieu
30 Sainte-Clothilde
31 Saint-Constant
32 Saint-Edouard
33 Saint-Hilaire
34 Saint-Hilaire-Est
35 Saint-Hilaire-Station
36 Saint-Hubert
37 Saint-Isidore
38 Saint-Jacques-le-Mineur
39 Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
40 Sainte-Julie-de-Verchères
41 Saint-Lambert
42 Saint-Luc
43 Saint-Marc
44 Sainte-Marie-de-Monnoir
45 Sainte-Marie-Madeleine
46 Saint-Mathias
47 Saint-Mathieu-de-Beloeil
48 Saint-Mathieu-de-Laprairie
49 Saint-Michel
50 Saint-Michel-de-Rougemont
51 Saint-Philippe
52 Saint-Rémi
53 Sainte-Théodosie
54 Sherrington
55 Varennes
56 Verchères
57 Ville Lemoyne

Appendice B

Le questionnaire

La garde des enfants sur la
Rive-Sud de Montréal
(Été 1982)

Bonjour, je suis Monsieur (Madame) ..... de l'Université de Montréal. Nous effectuons actuellement une recherche dans la région de la Rive-Sud pour connaître l'état actuel des services de garde pour les jeunes enfants d'âge préscolaire. Accepteriez-vous de répondre à quelques questions?

1. Avez-vous présentement au moins un enfant de cinq ans ou moins qui ne va pas à l'école?

   1. Oui
   2. Non ——→ Fin de l'entrevue ( )

2. Devez-vous faire garder votre (vos) enfant(s) que ce soit sur une base régulière ou occasionnelle?

   1. Oui
   2. Non Passez aux questions d'opinion no 27 ( )
   9. NR

3. Quelle est la personne à l'intérieur de votre ménage qui est la plus apte à répondre à des questions sur la garde des enfants?

   1. La femme
   2. L'homme ( )
   3. Les deux
   8. NSP
   9. NR

4. Quel âge votre (vos) enfant(s) a (ont)-t-il(s)?
   (en commençant par le plus jeune enfant gardé)

   1. Premier enfant: _____ ( ) ( )
   2. Deuxième enfant: _____ ( ) ( )
   3. Troisième enfant: _____ ( ) ( )
   4. Quatrième enfant: _____

5. Pourriez-vous m'indiquer quel(s) type(s) de services de garde vous utilisez?

	Oui	Non	
1. Garderie de jour	1	2	( )
2. Prématernelle	1	2	( )
3. Gardienne à domicile	1	2	( )
4. Gardienne dans un autre domicile privé	1	2	( )
5. Garderie en milieu familial	1	2	( )
6. Parent à la maison	1	2	( )
7. Parent à son domicile	1	2	( )
8. Conjoint	1	2	( )
9. Autre	1	2	( )

6. Parmi ces types de services de garde, lequel utilisez-vous le plus souvent? (Encerclez la réponse)

8. NSP
9. NR ( )

7. Pourriez-vous me dire si les facteurs suivants correspondent aux circonstances ou aux raisons pour lesquelles vous faites garder votre (vos) enfant(s)?

	Oui	Non	
1. Pour exercer un travail ou pour suivre des cours	1	2	( )
2. Pour faire d'autres activités (loisirs, sports, culture, magasinage, etc.)	1	2	( )
3. Pour alléger mes tâches à domicile, pour me permettre de me reposer à domicile ou ailleurs	1	2	( )
4. Autres raisons ou circonstances concernant l'enfant ou moi-même Précisez: _____ _____	1	2	( )

8. NSP
9. NR

8. Parmi ces raisons ou circonstances, quelle est la plus importante? (Encerclez la réponse)

8. NSP
9. NR ( )

9. Combien de temps par semaine devez-vous en général faire garder votre enfant?

1. Cinq jours
2. Quatre jours
3. Deux ou trois jours
4. Une journée ( )
5. Quelques heures
8. NSP
9. NR

CETTE SECTION S'ADRESSE A CEUX (CELLES) QUI FONT GARDER LEUR(S) ENFANT(S) PAR UNE GARDIENNE A DOMICILE OU AU DOMICILE DE CETTE DERNIERE

10. Il y a combien de temps que vous utilisez les services de cette gardienne?

_____ ( )

11. Depuis ces deux dernières années, avez-vous dû faire appel à plusieurs gardiennes différentes ou avez-vous toujours utilisé les services de la même personne?

1. Toujours la même personne
2. Une autre avant celle-là
3. Deux autres avant celle-là
4. Trois autres avant celle-là ( )
5. Plus de quatre gardiennes différentes
8. NSP
9. NR

12. Avez-vous déjà utilisé d'autres types de services de garde pour s'occuper de votre enfant?

1. Non, jamais
2. Oui, une garderie ou une prématernelle
3. Oui, un parent ( )
8. NSP
9. NR

13. Avez-vous eu de la difficulté à trouver la gardienne que vous employez actuellement?

1. Oui
2. Non ( )
8. NSP
9. NR

14. Si on vous donnait le choix, préféreriez-vous envoyer votre enfant dans un autre type de service de garde tel une garderie ou préféreriez-vous continuer à le confier à une gardienne?

1. Je préférerais qu'il fréquente la garderie
2. Je préférerais qu'il soit confier à une gardienne
8. NSP ( )
9. NR

15. En général, êtes-vous satisfait(e) des services que vous offre votre gardienne?

1. Très satisfait(e)
2. Satisfait(e)
3. Insatisfait(e) ( )
4. Très insatisfait(e)
8. NSP
9. NR

16. Combien devez-vous débourser à chaque semaine pour faire garder votre (vos) enfant(s)?

_____

8. NSP ( )
9. NR

17. Si vous employez une gardienne à votre domicile, accomplit-elle des travaux domestiques tels que la cuisine, le ménage, etc...

1. Oui
2. Non
8. NSP ( )
9. NR

18. Quel âge votre gardienne a-t-elle?

_____

8. NSP ( )
9. NR

CETTE SECTION S'ADRESSE A CEUX (CELLES) DONT LES ENFANTS FREQUENTENT UNE GARDERIE OU UNE PREMATERNELLE

19. Il y a combien de temps que votre (vos) enfant(s) fréquente(nt) cette garderie ou cette prématernelle?

_____

8. NSP ( ) ( )
9. NR

20. Avez-vous déjà utilisé un autre type de services de garde avant que votre (vos) enfant(s) fréquente(nt) cette garderie ou cette prématernelle?

1. Non, jamais
2. Oui, une gardienne à la maison
3. Oui, une gardienne à son domicile ( )
4. Oui, un parent
8. NSR
9. NR

21. Si on vous donnait le choix, préféreriez-vous utiliser d'autres types de services de garde telle une gardienne à votre domicile ou à son propre domicile?

1. Non, je préfère la garderie
2. Oui, je préférerais une gardienne à domicile
3. Oui, je préférerais une gardienne à son propre domicile ( )
8. NSP
9. NR

22. Globalement, êtes-vous satisfait(e) des services de garde que vous offre la garderie ou la prématernelle que fréquente(nt) votre (vos) enfant(s)?

1. Très satisfait(e)
2. Satisfait(e)
3. Insatisfait(e) ( )
4. Très insatisfait(e)
8. NSP
9. NR

23. Avez-vous eu de la difficulté à trouver la garderie que fréquente(nt) actuellement votre (vos) enfant(s)?

1. Oui
2. Non ( )
8. NSP
9. NR

24. Avez-vous dû attendre une certaine période de temps avant que votre (vos) enfant(s) puisse(nt) fréquenter cette garderie?

_____

8. NSP ( )
9. NR

25. Quels sont les frais hebdomadaires qu'entraîne la fréquentation de cette garderie?

_____

8. NSP
9. NR ( )

26. Est-ce une garderie à but lucratif ou non-lucratif?

1. Lucratif
2. Non-lucratif ( )
8. NSP
9. NR

QUESTIONS D'OPINION QUI S'ADRESSENT A TOUS CEUX (CELLES) QUI ONT DES ENFANTS D'AGE PRESCOLAIRE

27. Seriez-vous d'accord pour que le gouvernement subventionne les garderies en vue qu'elles soient accessibles à tous les enfants d'âge préscolaire?

1. Tout à fait d'accord
2. Plutôt d'accord
3. Plutôt en désaccord ( )
4. Tout à fait en désaccord
8. NSP
9. NR

28. Croyez-vous que les services qu'offre une garderie sont de meilleure qualité que ceux que peut offrir une gardienne à la maison?

1. Oui, ils sont de meilleure qualité
2. Ces deux types de service se valent
3. Non, une gardienne offre de meilleurs services ( )
8. NSP
9. NR

29. Selon vous, quelle part devrait assumer l'Etat et les parents dans le financement des garderies?

1. L'Etat devrait financer les garderies à 100%
2. L'Etat devrait assumer la plus grande part du financement des garderies
3. L'Etat et les parents devraient financer les garderies à part égale
4. Les parents devraient assumer la plus grande part du financement des garderies ( )
5. Les parents devraient financer les garderies à 100%
8. NSP
9. NR

30. Etes-vous d'accord avec le principe que des parents envoient leur(s) enfant(s) à la garderie pour pouvoir effectuer des activités professionnelles ou autres?

1. Entièrement d'accord
2. D'accord
3. En désaccord
4. Entièrement en désaccord ( )
8. NSP
9. NR

31. Quelles sont, selon vous, les principales raisons pour lesquelles les garderies devraient exister?

	Oui	Non	
1. Pour permettre aux mères d'aller travailler	1	2	( )
2. Pour le développement et la socialisation de l'enfant	1	2	( )

32. Parmi ces deux énoncés, quel serait lequel, selon vous, qui justifierait le mieux l'existence des garderies?

1. Pour permettre aux mères d'aller travailler
2. Pour le développement et la socialisation de l'enfant ( )
3. Les deux
8. NSP
9. NR

Renseignements socio-démographiques

33. Sexe

1. Masculin ( )
2. Féminin
9. NR

34. En quelle année êtes-vous né(e)?

_____

9. RN ( )

35. Vivez-vous présentement avec un conjoint?

1. Oui
2. Non ( )
9. NR

36. Quelle est votre langue maternelle? (La première langue apprise et que vous comprenez encore)

1. Français
2. Anglais ( )
3. Autre
9. NR

37. Combien d'années de scolarité avez-vous complété?

_____

8. NSP ( )
9. NR

38. Présentement, quelle est votre principale occupation?

1. ... en emploi à temps complet
2. ... en emploi à temps partiel
3. ... en chômage
4. ... à la retraite ( )
5. ... aux études à temps plein
6. ... aux soins de la maison
7. ... invalide, malade, accidenté ....
8. ... autre
9. ... NR

39. Quel genre de travail faites-vous?

_____

9. NR ( )

40. Présentement, quelle est la principale occupation de votre conjoint(e)?

1. ... en emploi à temps complet
2. ... en emploi à temps partiel
3. ... en chômage
4. ... à la retraite ( )
5. ... aux études à temps plein
6. ... aux soins de la maison
7. ... invalide, malade, accidenté ....
8. ... autre
9. ... NR

41. Quel genre de travail fait votre conjoint(e)?

_____

8. NSP ( )
9. NR

42. Dans quelle catégorie de revenu brut familial se situe votre ménage (avant déductions)?

1. Moins de 10 000$
2. Entre 10 000$ et 14 999$
3. Entre 15 000$ et 19 999$
4. Entre 20 000$ et 29 999$ ( )
5. Entre 30 000$ et 49 999$
6. 50 000$ et plus
8. NSP
9. NR

43. Dans quelle ville habitez-vous?

( )

_____

Appendice C

Analyse de fréquences sur le questionnaire

Sexe

Femmes	77,5%
Hommes	22,5
(N=306)	

Langue maternelle

Français	96 %
Anglais	2
Autres	2
(N=307)	

Age

26 ans et moins	16 %
27 - 29 ans	21,6
30 - 33 ans	30
34 ans et plus	32,4
(N=306) $\bar{X}$ = 32 ans	

Nombre d'années de scolarité

11 ans et moins	22,8%
12 ans	28,7
13 ans	12
14 ans et plus	36,5
(N=307) $\bar{X}$ = 13 ans	

$\bar{X}$: Moyenne

Type de famille

Bi-parentale	95 %
Mono-parentale	5
(N.307)	

Age du plus jeune enfant gardé régulièrement ou occasionnellement

1 an	15,4%
2 ans	16,2
3 ans	22,1
4 ans	27,5
5 ans	18,8
(N.240)	

Principale occupation

Emploi à temps complet	38,4%
Emploi à temps partiel	12,1
Aux soins du ménage	43,3
Chômage, autres	6,2
(N.307)	

Occupation professionnelle

Professionnels-administrateurs	10,1%
Semi-professionnels	29,1
Petits administrateurs, cols blancs	35,1
Ouvriers	25,7%
(N.148)	

Principale occupation du (de la) conjoint(e)

Emploi à temps complet	80,5%
Emploi à temps partiel	4,0
Aux soins du ménage	11,0
Chômage, autres	4,5
(N=292)	

Occupation professionnelle du (de la) conjoint(e)

Professionnels-administrateurs	16 %
Semi-professionnels	13,9
Petits administrateurs-cols blancs	37,3
Ouvriers	32,8
(N=244)	

Revenu brut familial (avant déductions)

14 999$ et moins	11,2%
15 000$ - 19 999$	15,4
20 000$ - 29 999$	33,6
30 000$ - 49 999$	29,0
50 000$ et plus	10,8
(N=286)	

Devez-vous faire garder votre (vos) enfant(s) que ce soit sur une base régulière ou occasionnelle?

Oui	78,2%
Non	21,8
(N=307)	

Pourriez-vous m'indiquer quel(s) type(s) de service de garde vous utilisez?

	Oui	Non
Garderie de jour (N=242)	12,8%	87,2%
Prématernelle (N=242)	0,8	99,2
Gardienne à domicile (N=242)	59,5	40,5
Gardienne dans un autre domicile privé (N=242)	37,2	62,8
Garderie en milieu familial (N=242)	0,8	99,2
Parent à la maison (N=240)	8,8	92,2
Parent à leur domicile (N=242)	7,4	92,6

Parmi ces types de service de garde, lequel utilisez-vous le plus souvent?

Garderie	12,0%
Garde au domicile	45,5
Garde dans un autre domicile	28,9
Garde par des parents	13,6
(N=242)	

Pourriez-vous me dire si les facteurs suivants correspondent aux circonstances ou aux raisons pour lesquelles vous faites garder votre(vos) enfant(s)?

	Oui	Non
Pour exercer un travail ou pour suivre des cours (N=242)	57,4%	42,6%
Pour faire d'autres activités (loisirs, sports, culture, magasinage, etc.) (N=242)	74,0	26,0
Pour alléger mes tâches à domicile, pour me permettre de me reposer à domicile ou ailleurs (N=242)	2,5	97,5
Autres raisons ou circonstances concernant l'enfant ou moi-même (N=242)	2,9	97,1

Parmi ces raisons ou circonstances, quelle est la plus importante?

Travail ou études	51,2%
Autres activités (loisirs, sports, magasinage, etc.)	43,8
Diverses raisons personnelles	5,0

(N=242)

Combien de temps par semaine devez-vous en général faire garder votre(vos) enfant(s)?

Cinq jours	27 %
Quatre jours	4,6
Deux ou trois jours	10,8
Une journée	8,2
Quelques heures	49,4

(N=241)

CETTE SECTION S'ADRESSE A CEUX (CELLES) QUI FONT GARDER LEUR(S) ENFANT(S) PAR UNE GARDIENNE A DOMICILE OU AU DOMICILE DE CETTE DERNIERE

Il y a combien de temps que vous utilisez les services de cette gardienne?

Moins d'un an	26,9%
1-2 ans	33,0
3 ans et plus	40,1

(N=212) $\bar{X}$ = 2 ans 4 mois

Depuis ces deux dernières années, avez-vous dû faire appel à plusieurs gardiennes différentes ou avez-vous toujours utilisé les services de la même personne?

Toujours la même personne	49,0%
Une autre avant celle-là	20,3
Deux autres avant celle-là	13,2
Trois autres avant celle-là	7,1
Plus de quatre gardiennes différentes	10,4
(N=212)	

Avez-vous déjà utilisé d'autres types de service de garde pour s'occuper de votre(vos) enfant(s)?

Non, jamais	80,7%
Oui, une garderie ou une prématernelle	11,8
Oui, un parent	7,5
(N=212)	

Avez-vous eu de la difficulté à trouver la gardienne que vous employez actuellement?

Oui	18,4%
Non	81,6
(N=212)	

Si on vous donnait le choix, préféreriez-vous envoyer votre enfant dans un autre type de service de garde tel une garderie ou préféreriez-vous continuer à le confier à une gardienne?

Je préférerais qu'il fréquente la garderie	27,4%
Je préférerais qu'il soit confier à une gardienne	70,8
Ne sait pas	1,8
(N=212)	

En général, êtes-vous satisfait(e) des services que vous offre votre gardienne?

Très satisfait(e)	66,5%
Satisfait(e)	32,5
Insatisfait(e)	0,5
Très insatisfait(e)	—
Ne sait pas	0,5
(N=212)	

Combien devez-vous débourser à chaque semaine pour faire garder votre(vos) enfant(s)?

5$ et moins	35,0%
6-10$	18,2
11-35$	20,3
36$ et plus	26,5
(N=208) X=24$	

Si vous employez une gardienne à votre domicile, accomplit-elle des travaux domestiques tels que la cuisine, le ménage, etc...

Oui	13,1%
Non	86,9
(N=130)	

Quel âge votre gardienne a-t-elle?

15 ans et moins	16,2%
16-17 ans	19,0
18-29 ans	21,5
30-39 ans	17,1
40-49 ans	14,8
50 ans et plus	11,4
(N=210) X=28 ans	

CETTE SECTION S'ADRESSE A CEUX (CELLES) DONT LES ENFANTS FREQUENTENT UNE GARDERIE OU UNE PREMATERNELLE

Il y a combien de temps que votre(vos) enfant(s) fréquente(nt) cette garderie ou cette prématernelle?

5 semaines et moins	30.0%
6-12 semaines	36,7
Plus d'un an	33,3
(N=30) X=51 semaines	

Avez-vous déjà utilisé un autre type de service de garde avant que votre(vos) enfant(s) ne fréquente(nt) cette garderie?

Non, jamais	46,7%
Oui, une gardienne à la maison	23,3
Oui, une gardienne à son domicile	26,7
Oui, un parent	3,3
(N=30)	

Si on vous donnait le choix, préféreriez-vous utiliser d'autres types de service de garde telle une gardienne à votre domicile ou à son propre domicile?

Non, je préfère la garderie	73,4%
Oui, je préférerais une gardienne à domicile	23,3
Oui, je préférerais une gardienne à son propre domicile	——
Ne sait pas	3,3
(N=30)	

Globalement, êtes-vous satisfait(e) des services de garde que vous offre la garderie ou la prématernelle que fréquente(nt) votre(vos) enfant(s)?

Très satisfait(e)	66,7%
Satisfait(e)	23,3
Insatisfait(e)	3,3
Très insatisfait(e)	——
Ne sait pas	6,7
(N=30)	

Avez-vous eu de la difficulté à trouver la garderie que fréquente actuellement votre(vos) enfant(s)?

Oui	16,7%
Non	83,3
(N=30)	

Avez-vous dû attendre une certaine période de temps avant que votre(vos) enfant(s) puisse(nt) fréquenter cette garderie?

Non	60,0%
1-3 mois	25,0
4 mois et plus	15,0
(N=30)	

Quels sont les frais hebdomadaires qu'entraîne la fréquentation de cette garderie?

Moins de 50$	31,0%
50-60$	34,5
Plus de 60$	34,5
(N=29) $\bar{X}$=60$	

Est-ce une garderie à but lucratif ou non-lucratif?

Lucratif	20,0%
Non-lucratif	70,0
Ne sait pas	10,0
(N=30)	

QUESTIONS D'OPINION QUI S'ADRESSENT A TOUS CEUX QUI ONT DES ENFANTS D'AGE PRESCOLAIRE

Seriez-vous d'accord pour que le gouvernement subventionne les garderies en vue de rendre les services de garde accessibles à tous les enfants d'âge préscolaire?

Tout à fait d'accord	38,4%
Plutôt d'accord	50,2
Plutôt en désaccord	8,1
Tout à fait en désaccord	2,3
Ne sait pas	1,0
(N=307)	

Croyez-vous que les services qu'offre une garderie sont de meilleure qualité que ceux que peut offrir une gardienne à la maison?

Oui, ils sont de meilleure qualité	26,4%
Ces deux types de service se valent	36,5
Non, une gardienne offre de meilleurs services	23,5
Ne sait pas	13,6
(N=307)	

Selon vous, quelle part devrait assumer l'Etat et les parents dans le financement des garderies?

L'Etat devrait financer les garderies à 100%	5,2%
L'Etat devrait assumer la plus grande part du financement des garderies	16,9
L'Etat et les parents devraient financer les garderies à part égale	55,4
Les parents devraient assumer la plus grande part du financement des garderies	12,1
Les parents devraient financer les garderies à 100%	5,2
Ne sait pas	5,2
(N=307)	

Etes-vous d'accord avec le principe que des parents envoient leur(s) enfant(s) à la garderie pour pouvoir effectuer des activités professionnelles ou autres?

Entièrement d'accord	31,2%
D'accord	58,0
En désaccord	8,8
Entièrement en désaccord	1,3
Ne sait pas	0,7
(N=307)	

Quelles sont, selon vous, les principales raisons pour lesquelles les garderies devraient exister?

	Oui	Non
Pour permettre aux mères d'aller travailler (N=307)	87,0%	13,0%
Pour le développement et la socialisation de l'enfant (N=307)	75,9	24,1

→ Parmi ces deux énoncés, quel serait lequel, selon vous, qui justifierait le mieux l'existence des garderies?

Pour permettre aux mères d'aller travailler	19,1%
Pour le développement et la socialisation de l'enfant	7,4
Les deux	73,5
(N=204)	

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation